

Bulletin Numismatique

Avril 2021

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 NOUVELLES DE LA SENA
- 8 LES BOURSES
- 10 MONETAE 30
- 11 JETONS 25
- 12-13 LE COIN DU LIBRAIRE,
CORPUS LUIGINORUM 2020
- 14-15 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION BILLETS AVRIL 2021
- 16-17 HIGHLIGHTS INTERNET AUCTION AVRIL 2021
- 18-19 FEL TEMP REPARATIO :
VARIANTES DE L'ALLÉGORIE
« SCÈNE DE BATAILLE »
- 20-23 MONNAIES DE LOUIS XIV,
LES TROIS CURIEUX LIARDS
DE BILLON DE LYON (1655-1656)
- 24-35 MICHELANGELO FLORIO
ET LE MONNAYAGE DE SON ÉPOQUE
- 36-39 LES ESSAIS DE FABRICATION
DES 5 ET 20 FRANCS 1942
- 40 NEWS DE PCGS EUROPE
- 41 COIN OF THE YEAR 2021 : LES LAURÉATS
- 42-43 BANQUE DE FRANCE : LES BILLETS GRADÉS 65
ET PLUS CHEZ PMG
- 44 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Si nous sommes dans l'obligation de restreindre nos déplacements et certains de nos divertissements pour freiner la pandémie, sachez néanmoins que l'abus de collection ne présente aucun danger pour la santé ! Heureusement, nous nous sommes organisés depuis désormais une année pour maintenir les différentes ventes hebdomadaires et mensuelles, mais aussi satisfaire au quotidien les appétits des collectionneurs de monnaies, billets, médailles et jetons à travers nos boutiques en lignes. Qu'on se le dise, nous allons avoir de nouveau du temps à passer à la maison. Alors profitez-en pour mettre à jour vos collections, trier et pourquoi pas compléter vos albums avec certains exemplaires manquants ou encore mettre en dépôt-vente certaines de vos références sur [CGB.fr](http://cgb.fr).

À CGB, cela fait plus d'un an que nous récupérons les collections à distance via notre transporteur et de façon tout à fait confidentielle, garantie et sécurisée. À noter également que nous nous déplaçons fréquemment à la rencontre des collectionneurs, directement à domicile, lorsque le collectionneur le préfère.

Une chose est sûre, il va nous falloir nous armer de patience, et nous entendons bien agrémenter l'attente de jours meilleurs en vous proposant un peu de lecture. Outre le *Bulletin Numismatique*, vous recevrez bientôt différents catalogues à prix marqués. Vous y trouverez de quoi enrichir votre collection, mais aussi le simple plaisir de feuilleter un catalogue de numismatique. La semaine dernière, notre traditionnel weekend promotionnel de printemps tant attendu a permis de vendre quelque 2 000 monnaies et billets à prix fixe en seulement quatre jours. Manifestement, la demande sans cesse croissante semble se moquer des incertitudes sanitaires. Les collectionneurs étaient au rendez-vous, encore plus nombreux que lors de la précédente opération. Nous la renouvelerons bien entendu et, d'ici-là, nous nous activons pour mettre la dernière main aux prochains ouvrages à paraître en 2021, à savoir le *Franc 11*, *Les Monnaies romaines*, nouvelle édition mise à jour et augmentée ainsi que *Les Monnaies royales* par Arnaud Clairand.

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - AcSearch - The Banknote Book - Biddr.ch - Bidinside - Laurent BONNEAU - Christian CHARLET - Laurent COMPAROT - Joël CORNU - Jean-Marc DESSAL - Emax.bid - Olivier GUYONNET - Heritage - Numisbids - PCGS - the Portable Antiquities Scheme - la SENA - SFERRAZZA Agostino - Sixbid - Stack's Bowers Galleries - Thomas Numismatics - Wikipédia - Youtube

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site cgb.fr et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION DE NOTRE VENTE
DE NEW YORK EN JANVIER 2021,
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR
\$ 21.600



VENDU POUR
\$ 33.600



VENDU POUR
\$ 12.600



VENDU POUR
\$ 14.400



VENDU POUR
\$ 9.600



VENDU POUR
\$ 10.200



VENDU POUR
\$ 15.600



VENDU POUR
\$ 9.000



VENDU POUR
\$ 5.040



VENDU POUR
\$ 22.800



VENDU POUR
\$ 15.600



VENDU POUR
\$ 16.800



VENDU POUR
\$ 33.600



VENDU POUR
\$ 19.600



VENDU POUR
\$ 10.200



Contact aux Pays-Bas :
Heritage Auctions Europe
Jacco Scheper : jaccos@ha.com
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :
Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31



www.ha.com DALLAS - USA

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 300 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES**À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

cliquez ici

**TECHNOLOGIE NFC ANTI-CONTREFAÇON**

EST MAINTENANT INCLUSE DANS TOUTES LES COQUES DE MONNAIES ET DE BILLETS.

France / Banque De France
1918 5000 Francs Sign.: Frachon, Laferrière & Picard
Serial # G.14 869 Tears, Pinholes Printer #76 F. 43/1

EXTREMELY
40
598790.40/347

PCGS PR67DC
3 Mk
Lubeck

PCGS MS64B
Great Britain
D11-414 Middle
519160.64/315919

CINQ MILLE FRANCS
BANQUE DE FRANCE
LE CONTROLEUR GENERAL
LE CAJETER PRINCIPAL
LE SECRETAIRE GENERAL

POUR EN SAVOIR PLUS:
PCGSEUROPE.COM/SECURITY

3:33
Back Cert #26631491
This coin and holder have been verified by NFC anti-counterfeiting technology.

View in PCGS CoinFacts

PCGS #	530971
Date, mintmark	1908-A
Denomination	3 Mk
Variety	3-82
Region	Lubeck
Grade	PR67DCAM
Mintage	
Security	Protected by NFC anti-counterfeiting technology
Holder Type	PCGS Gold Shield™
Population	2
Pop Higher	0

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site www.cgb.fr qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.htm.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS

DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU
P.D.G de CGB Numismatique Paris
Monnaies modernes françaises - Jetons
j.cornu@cgb.fr



Nicolas PARISOT
Département antiques
(romaines, provinciales et gauloises)
nicolas@cgb.fr



Marie BRILLANT
Département antiques (romaines)
marie@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND
Département royales françaises
(carolingiennes, féodales, royales)
et mérovingiennes
clairand@cgb.fr



Pauline BRILLANT
Responsable de l'organisation des ventes
Département monnaies du monde
monnaies royales
pauline@cgb.fr



Alice JUILLARD
Département médailles
alice@cgb.fr



Marielle LEBLANC
Département euros
marielle@cgb.fr



Laurent VOITEL
Département
monnaies modernes françaises
laurent.voitel@cgb.fr



Benoît BROCHET
Département
monnaies modernes françaises
benoit@cgb.fr



Laurent COMPAROT
Département monnaies du monde
et des anciennes colonies françaises
laurent.comparot@cgb.fr



Jean-Marc DESSAL
Responsable du département billets
jm.dessal@cgb.fr



Agnès ANIOR
Billets france / monde
agnes@cgb.fr



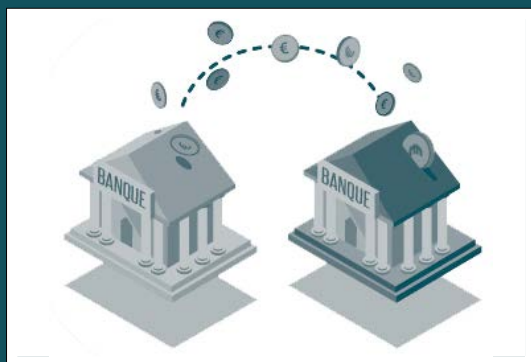
Fabienne RAMOS
Billets france / monde
Organisation des ventes
et des catalogues à prix marqués
fabienne@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

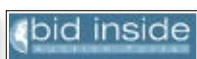


0

FRAIS DEMANDÉS LORS DE LA MISE EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

- Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : Numisbids, Sixbid, Bidinside, Emax.bid, Biddr.ch.



- Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs via les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

- Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

- Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme AcSearch.

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2021



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

Internet Auction avril 2021 Date limite des dépôts : samedi 27 mars 2021	date de clôture : mardi 27 avril 2021 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction juin 2021 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 17 avril 2021	date de clôture : mardi 15 juin 2021 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction juillet 2021 Date limite des dépôts : samedi 26 juin 2021	date de clôture : mardi 27 juillet 2021 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction septembre 2021 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 03 juillet 2021	date de clôture : mardi 7 septembre 2021 à partir de 14:00 (Paris)



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)

Internet Auction Billets mai 2021 Date limite des dépôts : vendredi 26 mars 2021	date de clôture : mardi 11 mai 2021 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction Billets juillet 2021 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 09 avril 2021	date de clôture : mardi 06 juillet 2021 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction Billets août 2021 Date limite des dépôts : vendredi 18 juin 2021	date de clôture : mardi 10 août 2021 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction Billets octobre 2021 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 09 juillet 2021	date de clôture : mardi 5 octobre 2021 à partir de 14:00 (Paris)



Ce mois-ci la SENA a le plaisir de vous convier à notre réunion le vendredi 2 avril à 18 heures précises. Arnaud Clairand, vice-président de la SENA, numismate professionnel et chercheur spécialisé dans les monnayages du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, nous présentera en visioconférence via Zoom le sujet suivant :

LA MONNAIE SOUS LES RÈGNES DE LOUIS XIII À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1610-1794) : RÉSULTAT DE 30 ANS DE RECHERCHES

Il s'agira de présenter le fruit de 30 années de recherches dans les collections numismatiques publiques et privées. Ce travail se base sur 700 000 photographies d'archives réalisées tant aux Archives Nationales que dans de nombreux centres d'archives départementaux et municipaux. Courant 2021, ces recherches donneront lieu à la publication de deux tomes, l'un regroupant plus de 16 000 monnaies, l'autre présenté sous la forme d'un manuel qui abordera divers aspects de la numismatique de l'Ancien Régime (fontes, origine des métaux, procédés de fabrication, différents monétaires, ressorts, juridictions et réformes monétaire...).



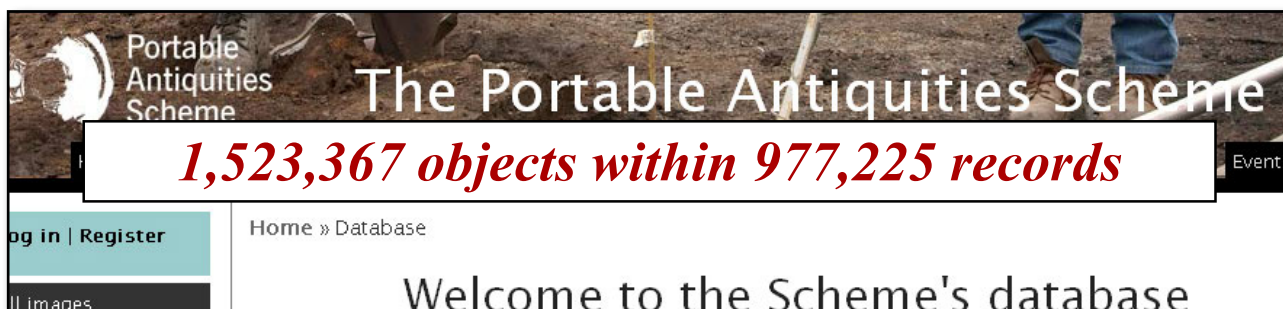
THOMAS[®]
NUMISMATICS.COM

MONNAIES | MÉDAILLES | BILLETS | TRÉSORS DE COLLECTION

www.thomasnumismatics.com



Vu les circonstances et en raison du confinement qui touche actuellement le monde dans son ensemble, il est illusoire de vouloir fournir un calendrier des événements qui reste pour le moment sans utilité.





DÉPOSEZ VOS MONNAIES, MÉDAILLES, JETONS ET BILLETS DE COLLECTION AUPRÈS DE CGB TOUT EN RESTANT CHEZ VOUS !

Nous vous proposons désormais diverses solutions d'acheminement des monnaies, billets, médailles ou jetons que vous souhaitez nous confier, depuis votre domicile jusqu'à nous, sans sortir de chez vous. Il peut s'agir de monnaies ou de billets pour les boutiques en ligne à prix fixe ou pour les enchères. La demande actuelle des acheteurs est très fortement soutenue, c'est donc le moment de valoriser vos doubles ou l'intégralité de votre collection. Outre la prise de rendez-vous en nos bureaux parisiens du 36 rue Vivienne (2^e arrondissement), vous avez également la possibilité de faire retirer les lots directement à votre domicile, soit par correspondance, soit via la visite de l'un de nos collaborateurs.

Déposer via notre transporteur, DHL Express

La procédure est simple et efficace et vous permet de nous adresser en toute sécurité les lots que vous souhaitez déposer pour vente via notre transporteur spécialisé, DHL Express. Les envois sont entièrement assurés par CGB et le temps de livraison entre le passage du coursier à votre domicile/bureau et nos locaux du 36 rue Vivienne est de moins de 48 heures. Il ne faut donc pas hésiter à nous solliciter dès maintenant si vous souhaitez mettre en vente des monnaies, billets, médailles ou jetons à l'adresse contact@cgb.fr ou auprès de la personne en charge de vos dépôts habituels (<https://www.cgb.fr/equipe.html>).

Convenir d'un rendez-vous avec l'un de nos collaborateurs

Si vous souhaitez qu'un de nos spécialistes se déplace à votre domicile pour évaluer votre collection en vue de la déposer à CGB, n'hésitez pas à prendre contact avec Joël Cornu : j.cornu@cgb.fr. Nous organiserons notre passage à partir de la mi-mai mais pouvons dès à présent convenir d'un rendez-vous afin d'expertiser votre collection à votre domicile en toute sécurité.

Nous adresser liste et photos de vos monnaies, médailles, jetons et billets de collection pour mise en vente ou dépôt

Vous pouvez nous les adresser par email (à l'adresse générale contact@cgb.fr ou directement auprès du numismate en charge de votre période de collection <https://www.cgb.fr/equipe.html>) ou via des plateformes de transferts de photos comme WeTransfer. Nous pouvons également convenir d'un rendez-vous téléphonique pour étudier ensemble vos lots et la meilleure façon de les valoriser. N'hésitez donc pas à préciser vos coordonnées téléphoniques dans votre courriel afin que nous puissions vous recontacter.



CGB NUMISMATIQUE PARIS - 36 rue Vivienne - 75002 PARIS - TEL : +33 (0)1 40 26 42 97 - contact@cgb.fr

Résultats Exceptionnels obtenu par
Stack's Bowers Galleries

DÉPOSEZ VOS OBJETS A UNE DE NOS VENTES DE 2021



FRANCE. Louis d'Or, 1753-A.
 Paris Mint. Louis XV.
 NGC MS-66+.
Realized: \$8,400 USD



FRANCE. Franc, 1807-A.
 Paris Mint. Napoleon as Emperor.
 PCGS MS-63 Gold Shield.
Realized: \$7,200 USD



FRANCE. Banque de France.
 100 Francs, 1886. P-63c.
 Very Fine.
Realized: \$9,400 USD



FRANCE. 20 Francs, 1850-A.
 Paris Mint.
 NGC PROOF-64.
Realized: \$26,400 USD



FRANCE. Gold 50 Centimes
 Piefort, 1962. Paris Mint.
 NGC PROOF-69 Ultra Cameo.
Realized: \$10,800 USD



FRANCE. Banque de France.
 5000 Francs, 1918 (ND 1938). P-76.
 PMG Very Fine 30.
Realized: \$2,760 USD



**VENTE AUX ENCHÈRES "COLLECTOR'S CHOICE"
 SUR INTERNET UNIQUEMENT**

(www.StacksBowers.com)

May 12, 2021 • World Paper Money • Online Bidding Available April 21
 June 22-24, 2021 • Ancients & World Coins • Consign by May 10, 2021

VENTE AUX ENCHÈRES "ANA"
 (American Numismatic Association)

Du 11-14 Août 2021, Rosemont, Illinois,
 date limite des dépôts le 10 Juin 2021

**VENTE AUX ENCHÈRES DU SEPTEMBRE À HONG
 KONG 2021**

Septembre 2021, Hong Kong, date limite des dépôts le 1 Juillet 2021

Pour plus d'informations veuillez contacter Maryna Synytsya de notre bureau parisien par mail:



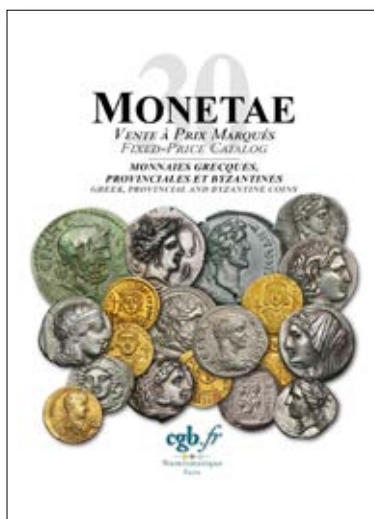
MSynytsya@stacksbowers.com
 ou par téléphone au
 +33 6 14 32 31 77
 +33 1 83 79 02 03

Visit Us Online at
StacksBowers.com Today!

Stack's Bowers
 GALLERIES

America's Oldest and Most Accomplished Rare Coin Auctioneer

1550 Scenic Avenue, Suite 150, Costa Mesa, CA 92626 • 949.253.0916
 470 Park Avenue, New York, NY 10022 • 800.566.2580
 Info@StacksBowers.com • StacksBowers.com
 California • New York • New Hampshire • Oklahoma • Hong Kong • Paris
 SBG BN Consign 2021 210317

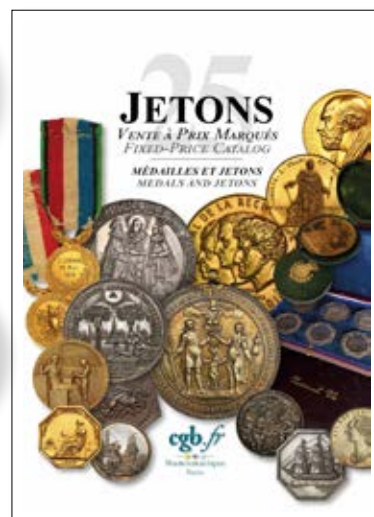


MONETAE 30 propose une sélection de monnaies antiques grecques, provinciales et byzantines. Dans MONETAE 30, vous pourrez ainsi découvrir près de 1 249 monnaies avec des prix compris entre 40 et 4 500 euros.

MONETAE 30 vous propose une sélection de presque 700 monnaies grecques de la période archaïque à la fin de l'époque hellénistiques ainsi que des monnaies frappées en Orient (indo-grecs et sassanides). Vous pourrez également découvrir 400 monnaies provinciales, avec notamment une large sélection de tétradrachmes syro-phéniciens. Une petite sélection de monnaies byzantines (environ 150 monnaies) vient compléter ce catalogue.

Marie BRILLANT



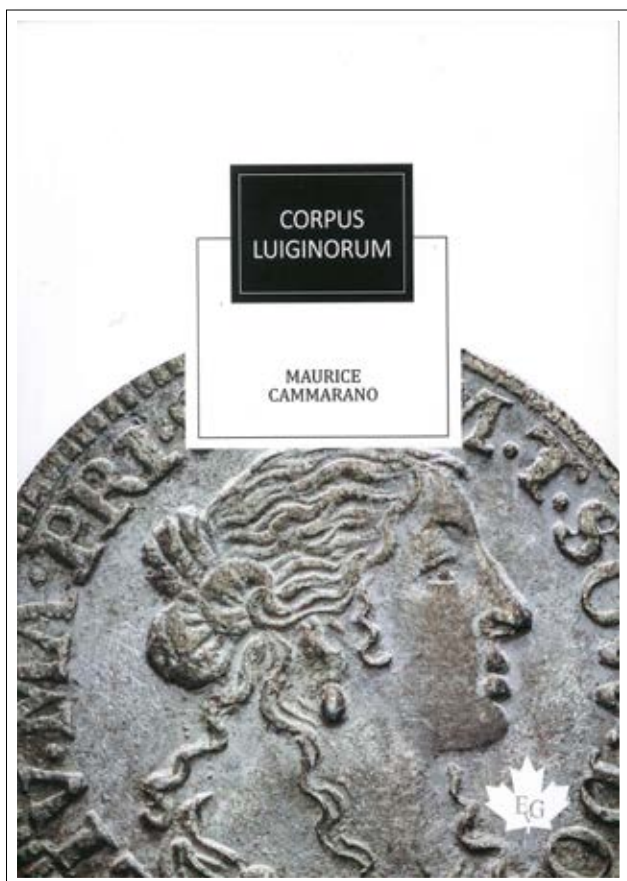


Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau catalogue *JETONS 25* regroupant à la fois des jetons mais aussi des médailles. Comme d'habitude, une version numérisée et gratuite sera accessible en ligne dès parution du catalogue. Une sélection pointue de jetons et médailles se rapportant aux différentes périodes collectionnées est donc proposée dans le catalogue *JETONS 25*. Plus de 2 000 médailles et jetons sont présentés dans *JETONS 25*, soit de multiples possibilités de compléter votre collection, quel que soit votre thème ou axe de collection (type, atelier, graveur, période historique, personnages, fiefs, seigneuries, etc.). 400 jetons sont proposés autour de trois thèmes, à savoir les Chambres de commerce, les jetons des notaires et huissiers et ceux des assurances. Vous y trouverez certainement la médaille ou le jeton manquant à vos plateaux !

LES COMMANDES PEUVENT ÊTRE PASSÉES DÈS À PRÉSENT

- de préférence directement sur la sélection en ligne des jetons et des médailles de CGB Numismatique Paris (en renseignant la référence à six chiffres dans le moteur de recherche).
- en feuilletant la version numérique du catalogue *JETONS 25*
- par email contact@cgb.fr
- par téléphone au 01 40 26 42 97

Joël CORNU



CORPUS LUIGINORUM 2020
PAR MAURICE CAMMARANO,
NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE

En 1998, le commandant Maurice Cammarano, grand numismate italien et collectionneur émérite de « luigini », à l'époque commandant du port de Gênes dans le civil, publia sous le titre *CORPUS LUIGINORUM un Recueil général des pièces de cinq sols ou douzièmes d'écus dits « Luigini » 1642-1723*. Ce remarquable ouvrage, très supérieur au *Répertoire général des Luidgini* (sic) publié en 1989 par Jean-René de Mey dans sa collection *Numismatic Pocket* n°52, était co-édité par le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France et les *Editions numismatiques le Louis d'or* à Monaco, alors dirigées par Romolo et Claude Vescovi, disparus en 2013 et 2012 respectivement.

C'était un très bel ouvrage cartonné de 408 pages, édition bilingue en français et italien, les *luigini*, rappelons-le, étant d'origine française malgré leur appellation italienne. Préfacé par Michel Amandry, alors directeur du Cabinet des médailles de la BnF, ce *Recueil général* etc. établi par le commandant Cammarano occupait dans le livre 336 pages dans lesquelles étaient décrits 405 *luigini* différents, répertoriés par l'auteur selon sa conception des *luigini* que nous ne partageons pas (voir plus loin). Ensuite, les pages 337 à 404 étaient consacrées à des monnaies conservées au Cabinet des médailles de la BnF : d'abord description de la collection du Cabinet des médailles par Michel Dhénin (p. 337 à 369, 215 n°s) puis, par M. Dhénin et Jean Duplessy, description d'un trésor de 407 *luigini* trouvé en Grèce.

Cet ouvrage, auquel j'avais apporté un modeste concours¹, notamment dans la rédaction des pages 2 à 5 montrant le passage des monnaies françaises de 5 sols aux « *luigini* » ligures (texte essentiel pour la compréhension de l'ouvrage), s'imposa immédiatement comme la référence en matière de *luigini*.

Toutefois, dès cette époque, je fus obligé d'exprimer certaines réserves plus ou moins importantes. D'abord, j'étais en désaccord avec le choix arbitraire de l'auteur et de l'éditeur monégasque de considérer fallacieusement comme des *luigini* les pièces françaises de 5 sols au millésime 1670 et postérieures. Cette conception m'a toujours paru aberrante historiquement et scientifiquement fautive, le phénomène des *luigini* disparaissant totalement en 1670-1671 après les décrets prononcés par l'Empire ottoman. Considérer comme *luigini* les pièces françaises de 5 sols pour le Canada qui ne sont naturellement jamais allées au Levant, puis celles des années 1680 suivies par celles de la période des réformations jusqu'à Louis XV en 1723 relève d'une méconnaissance de la nature des *luigini*, de l'ignorance de leur histoire et d'une vision étriquée de collectionneur privilégiant la culture du nombre sur celle de la vérité scientifique.

J'étais également en total désaccord sur l'assimilation des pièces de 10 kreutzers (ou creutzers, selon l'écriture suisse) de Neuchâtel à des *luigini*, ces monnaies n'ayant jamais eu le moindre rapport avec le Levant, ni sur l'attribution fallacieuse à Malte de *luigini* qui furent sans doute frappés en principauté de Monaco, peut-être à Menton comme j'en fais l'hypothèse. Un auteur italien ancien et controversé, malheureusement suivi par M. Cammarano qui aurait été mieux inspiré de lire à ce sujet Adrien de Longpérier, a tout simplement confondu des fleurs d'oranger avec des fleurs de coton lors d'une mauvaise lecture des armoiries de la famille Cotoner d'où furent issus des Grands maîtres de l'Ordre de Malte.

J'avais alors remarqué que si l'auteur était bien au courant des publications italiennes relatives aux *luigini* ainsi que des catalogues de vente des professionnels, en revanche son ignorance des travaux français était abyssale². En particulier, les écrits de référence d'Adrien de Longpérier sur les *luigini*, notamment ceux publiés dans la *Revue numismatique* et le *Journal des Savants*, étaient totalement méconnus alors qu'ils font autorité, ayant été écrits à partir des archives de la principauté de Dombes que M. Cammarano ne connaît pas.

Sous ces réserves ciblées, l'ensemble de l'ouvrage donnant globalement pleine satisfaction, l'auteur et l'éditeur monégasque, ainsi que le Cabinet des médailles, méritaient des félicitations.

La nouvelle version 2020 du *CORPUS LUIGINORUM* est beaucoup plus courte puisqu'elle ne compte que 240 pages, toutes en italien, le français ayant disparu, de même que les

¹ Romolo Vescovi m'avait invité à passer avec lui une soirée chez le commandant Cammarano au sud de Gênes.

² C'est souvent le cas avec des auteurs étrangers, pas seulement italiens, qui écrivent sur les monnaies françaises, royales et seigneuriales, en l'absence ou l'insuffisance d'ouvrages sérieux en ces domaines où sévissent encore des auteurs obsolètes et dangereux du XIX^e siècle, tels que Poey d'Avant dont les propos relatifs aux *luigini* sont désastreux.

LE COIN DU LIBRAIRE

CORPUS LUIGINORUM 2020

deux apports du Cabinet des médailles de la BnF. Une nouvelle présentation, avec resserrement des textes, a permis de gagner de la place, presque toute la partie écrite de 1998 en italien étant conservée. En particulier, l'auteur a heureusement conservé (en italien seulement) le texte des pages anciennes 2 à 5 intitulé *des monnaies françaises de 5 sols aux « luigini » ligures*, texte essentiel qui explique la genèse des *luigini* ainsi que leur développement.

En revanche, il faut déplorer la suppression des quatre pages de bibliographie qui figuraient dans la première édition : elles montraient que l'ouvrage n'était pas destiné seulement à des collectionneurs mais qu'il avait un caractère scientifique. L'aspect commercial de la nouvelle édition est accentué par la présence de cotations en deux états pour chacun des exemplaires répertoriés (406 numéros avec des sous-numéros variés). La disparition de la bibliographie est regrettable : elle appauvrit le niveau de l'ouvrage, en échange d'une économie insignifiante de quatre pages gagnées sur le total. Il aurait fallu au contraire la corriger, la compléter et la développer car, malgré ses quatre pages, elle était trop succincte et comportait des lacunes.

Notons un point très positif : l'auteur ajoute aux dessins de 1998 des photos concernant les couronnes, les lambels et les lis. On ne peut que l'en féliciter.

Sur le fond de l'ouvrage, Maurice Cammarano fait connaître de nombreuses variétés nouvelles, inédites par rapport à la version 1998. Cela fera la joie des collectionneurs auxquels cette nouvelle version est destinée. Nous sommes vraiment en présence d'un « CORPUS » dans lequel l'auteur fait connaître toutes les nouvelles variétés qu'il a pu recenser. Ce recensement systématique de la moindre variété permet de mieux connaître les *luigini* et les nombreux carrés qu'il a fallu graver pour les frapper, compte tenu de leur quantité considérable. Nous savons en effet depuis Tavernier (1680) que leur production totale fut estimée à environ 180 millions d'exemplaires.

On regrettera que l'auteur n'ait aucunement tenu compte des publications françaises sur les *luigini* parues depuis 1997, notamment celles des *Annales du Groupe numismatique de*

Provence, des *Cahiers numismatiques* (cf mars 1998 n°135), du *Bulletin de la Société française de numismatique* (cf. décembre 2017) ainsi que de l'ouvrage sur *Les monnaies des princes souverains de Monaco* (1997), préfacé par le prince Rainier III. C'est dommage car il aurait pu ainsi donner une certaine dimension scientifique à son catalogue pour collectionneurs. On regrettera également qu'il ait conservé le chapitre sur Neuchâtel, celui erroné sur Malte sans justification, laissé comme incertaine une pièce allemande publiée en 1998, ainsi et surtout que son choix arbitraire des pièces françaises de 5 sols jusqu'à Louis XV inclus. De ce fait, son livre n'apparaît pas comme un nouveau CORPUS LUIGINORUM remplaçant celui de 1998 mais beaucoup plus comme une mise à jour de ce dernier par l'inclusion de nouveaux exemplaires différents depuis 1998 ainsi que de cotations absentes de la première édition.

Ces réserves faites, nous recommandons vivement au lecteur d'acquérir cette seconde version du CORPUS LUIGINORUM du commandant Cammarano car elle fournit une nouvelle référence plus complète que celle de 1998. Mais nous recommandons également d'accompagner l'utilisation de cet ouvrage par le recours au *Bulletin de la Société française de numismatique* n°72-10 décembre 2017 ainsi qu'au catalogue de l'exposition organisée en octobre 2020 au musée des Timbres et des Monnaies de Monaco sur le thème *La principauté de Monaco et le commerce en Méditerranée avec le Levant au temps des Luigini (XVII^e siècle)*, catalogue présenté dans le *Bulletin Numismatique* n°205 p.18.

Ces deux publications en langue française faisant connaître la nature et l'importance du phénomène des *luigini*, par-delà leur simple collection, le nouveau répertoire du commandant Cammarano devient, apprécié par rapport à leur contenu, le catalogue pour le moment idéal de classification des *luigini*. On rêverait d'un ouvrage réussissant la fusion de l'ensemble.

CORPUS LUIGINORUM, par Maurice Cammarano, Monaco 2020, Éditions Victor Gadoury (21x29,7 mm), broché, 240 pages, illustrations en couleurs, publié en italien, 29€, Réf. lc202.

Christian CHARLET

cgb.fr

Numismatics Paris

Excellent

Trustpilot

TrustScore 4,9/5

More than 5000 reviews

★★★★★

HIGHLIGHTS LIVE AUCTION

Avril 2021

cgb.fr
numismatique

Clôture le 6 avril 2021



4450546 **PMG** 65^{EPQ}

1 NF SUR 50 FRANCS BELAIN D'ESNAMBUC 1960 P.31
1 000 € / 1 800 €



4450557 **PMG** 50

100 KORUN SLOVAQUIE 1931 P.01A
700 € / 1 200 €



4450025 **PMG** 67^{EPQ}

ÉPREUVE 500 FRANCS ALGÉRIE 1958 P.(117)
800 € / 1 500 €



4450092

5000 FRANCS COMORES 1963 P.06C
800 € / 1 500 €



4450291

1000 FRANCS DÉESSE DÉMÉTER 1943 F.40.33
1 100 € / 1 500 €



4450051

NON ÉMIS 5000 LEVA 1942 P.067C
900 € / 1 600 €



4450560

ÉPREUVE 500 FRANCS TAHITI 1938 P.13BS
1 000 € / 1 500 €



4450363 **PMG** 65^{EPQ}

FAUTÉ 5000 FRANCS FAUTÉ GABON 1978 P.04x3
1 500 € / 2 200 €

HIGHLIGHTS LIVE AUCTION

Avril 2021

cgb.fr
numismatique

Clôture le 6 avril 2021



4450335

FAUTÉ 200 FRANCS EIFFEL 995 F.75F5.01
900 € / 1 500 €



4450013 **PMG 64** NET

50 CENTIMES A.O.F. 1917 P.01
3 000 € / 5 500 €



4450178 **PMG 55**

4 DOLLARS GEORGIA COLONIAL
NOTE 1777 PS.0837
1 000 € / 2 500 €



4450553 **PMG 64** EP

SPÉCIMEN 100 NF SUR 5000 FRANCS SCHOELCHER
1960 P.35s
1 200 € / 1 900 €



4450273

ÉPREUVE 100 FRANCS SULLY 1935 F.26.00Ed
2 000 € / 3 500 €



4450601

CHINE - ALBUM DES ÉMISSIONS DE 1948 À 2002
RÉALISÉES SUR FEUILLE D'OR
6 500 € / 9 000 €



4450034

100 FRANCS ANTILLES FRANÇAISE 1964 P.10b
1 100 € / 1 700 €



4450247

20 FRANCS TYPE 1871 FA46.02
1 400 € / 1 700 €

HIGHLIGHTS INTERNET AUCTION

Avril 2021

cgb.fr
numismatique

Clôture le 27 avril 2021



BGR_659451
TÉTRADRACHME D'ATHÈNES
800 € / 1 500 €



BGR_648556
STATÈRE DE CÉLENDÉRIS
570 € / 950 €



BGA_646204
STATÈRE D'ÉLECTRUM À LA JOUE
ORNÉE ET À LA LYRE DES CARNUTES
650 € / 1 000 €



FMD_655589
MONNAIE SATIRIQUE, 5 FRANCS NAPOLEON III
250 € / 500 €



FWO_652807
8 REALES 1815 POTOSI
300 € / 500 €



FWO_654427
5 DOLLARS OR GEORGES V 1912 OTTAWA
450 € / 600 €



FJT_564163
JETON COLONIE FRANÇAISE DE L'AMÉRIQUE 1751
250 € / 500 €



FMD_640878
2 FRANCS NAPOLEON I^{ER} TÊTE LAURÉE
1812 MARSEILLE
300 € / 600 €



9-25% FME_659918
MÉDAILLE, EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE 1900
150 € / 300 €

HIGHLIGHTS INTERNET AUCTION

Avril 2021

cgb.fr
numismatique

Clôture le 27 avril 2021



BE_655721

BULLE D'ARCHEVÊQUE D'AVIGNON
380 € / 900 €



FMD_655606

5 FRANCS HENRI V, COMTE DE CHAMBORD, 1831
300 € / 600 €



BRM_618166

MÉDAILLON DE DEUX SOLIDI
12 000 € / 30 000 €



BRM_588837

DENIER D'HADRIEN 134 ROME
350 € / 650 €



FWO_644022

1 DOLLAR « INDIAN PRINCESS » 1874 P
300 € / 500 €



BRM_651581

DENIER DE CRÉPUSIA
300 € / 600 €



9-25% FME_659060

MÉDAILLE, CENTENAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE 1900
150 € / 300 €



FJT_574944

JETON CONSEIL DU ROI 1592
250 € / 500 €



9-25% FME_442060

MÉDAILLE POUR L'ÉGLISE DE LA MADONNA DEL CASTAGNO 1600
200 € / 400 €



BRY_659433

DEMI-ÉCU À LA MÈCHE COURTE 1645 A
250 € / 500 €

FEL TEMP REPARATIO : VARIANTES DE L'ALLÉGORIE « SCÈNE DE BATAILLE »



Constance II, Nicomédie, cavalier de type 2 (2 ex. connus)

De Constance II à Julien II, ce revers fut produit en très grande quantité dans 15 ateliers de l'Empire, de Trèves à Alexandrie.

Au sein de cette profusion, il est intéressant d'analyser les variantes stylistiques principales. Nous nous intéresserons ici à celles se rapportant à l'attitude du cavalier barbare et de son cheval, d'une part, et au style du bouclier du légionnaire romain, d'autre part.

Notre analyse se base sur l'examen de plus de 4000 exemplaires présents dans la base « nummus bible II ».

CAVALIER ET SON CHEVAL

Bien que sujets à de multiples micro-variations liées au degré d'habileté ou de créativité des nombreux graveurs qui se sont attelés à cet ouvrage, on peut en distinguer 4 types :

Type 1 : le cavalier écarte les bras en attitude de chute. En général, il regarde le légionnaire (une variation très minoritaire d'Alexandrie - 5 ex. - le fait regarder le sol). La tête du cheval est retournée sous son corps.



(Variante d'Alexandrie, 5 exemplaires)

Type 2 : le cavalier est couché sur son cheval, bras ballants, tête tournée vers le sol. La tête du cheval est retournée sous son corps.



Type 3 : même attitude du cavalier que dans le type 2, mais la tête du cheval est couchée dans le prolongement de son encolure, tournée vers la gauche.



Alexandrie (unicum)

Siscia (2% des exemplaires de l'atelier)

Type 4 : le cavalier regarde le légionnaire en lui tendant les 2 bras en attitude d'imploration. Selon l'atelier, il est assis ou accroupi sur le sol, voire allongé sur le dos sur le côté de son cheval, dont la tête est retournée sous son corps.



Lyon, Thessalonique

Autres

Rome

Trèves

L'analyse de 4166 exemplaires de la base nummus bible II montre que le type 1 est très majoritaire (3 ex. sur 4), le type 2 n'étant majoritaire qu'à Constantinople, et le type 4 n'apparaissant significativement que dans 3 ateliers. Enfin, le type 3 est très rare (1% de la totalité des exemplaires).

	Population		Type			
	Absolue	Relative	1	2	3	4
Alexandrie	193	4%	97%	3%	(1 ex)	
Amiens	8	0%	100%			
Antioche	404	10%	55%	45%		
Aquilée	170	4%	67%	8%	5%	20%
Arles	316	8%	86%	(2 ex)	2%	12%
Constantinople	570	14%	32%	68%		
Cyzique	391	9%	95%	5%		
Héraclée	274	6%	100%			
Lyon	118	3%	90%	3%		7%
Nicomédie	153	4%	99%	(2 ex)		
Rome	256	6%	68%	29%	(1 ex)	3%
Sirmium	277	7%	97%	1%		2%
Siscia	702	17%	81%		2%	7%
Thessalonique	328	8%	38%	20%	3%	39%
Trèves	6	0%	(3 ex)	(1 ex)		(2 ex)
Total	4166	100%	75%	18%	1%	6%

STYLE DE BOUCLIER

Dans plus de 99% des cas, le bouclier est lisse et les 2 boucliers (du légionnaire et du cavalier) sont semblables.

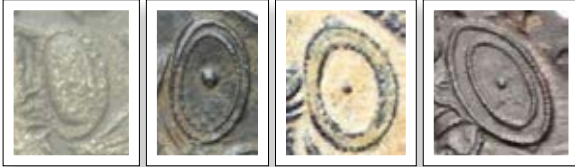
Nous présenterons donc ici l'intégralité des variétés présentes dans la base nummus bible II :

1- Double cerclage

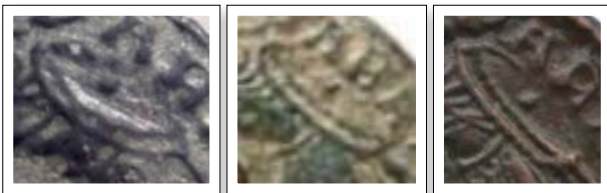
Variante 1 : vu de face



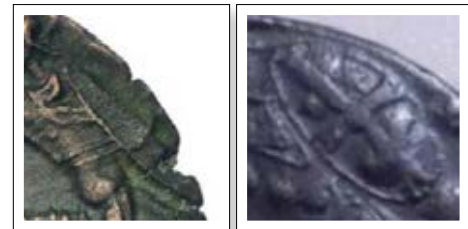
FEL TEMP REPARATIO : VARIANTES DE L'ALLÉGORIE « SCÈNE DE BATAILLE »



Variante 2 : vu de profil



3- Cantonné



2- Globules

Variante 1 : globules alignés



4- Radié (macédonien)

Variante 1 : de face



Variante 2 : de profil



Variante 2 : globules dispersés



Variante 3 : de profil, à double cerclage



Olivier GUYONNET

LES TROIS CURIEUX LIARDS DE BILLON DE LYON (1655-1656)

Le 22 juin 1583 fut créé par Henri III un liard de billon valant trois deniers tournois, au type dit à la « croix du Saint-Esprit ». Cette pièce fut alors frappée de 1583 à 1587, date d'abandon de sa fabrication, jusqu'à sa réapparition tout à fait inattendue sous Louis XIV en 1655 avec un autre motif.

Toutefois, ce liard dit à la « croix du Saint-Esprit » fut immédiatement imité dans la principauté de Dombes par les princes de Bourbon, ducs de Montpensier en Auvergne, qui étaient cousins du roi. De ce fait, ils furent autorisés à faire circuler en France leurs monnaies d'or et d'argent et ils n'eurent pas de scrupules à faire de même avec leurs monnaies de billon et de cuivre.

C'est ainsi que les Bourbon-Montpensier firent frapper dès 1584 dans leur atelier de Trévoux-sur-Saône, capitale de la principauté de Dombes, leur liard dombiste. La fabrication de celui-ci fut assurée sans discontinuer jusqu'en 1679 lorsqu'à la suite de la Déclaration du 28 mars 1679, une lettre de cachet de Louis XIV, inspirée et contresignée par Colbert, provoqua l'abandon de la frappe en raison de la réduction de la valeur des liards à 2 deniers en France.

Sur le liard dombiste, la croix du Saint-Esprit, propre au liard de Henri III, avait été remplacée par une *croix pattée feuillue*, ne montrant qu'une vague ressemblance avec une croix du Saint-Esprit, car la colombe en avait été exclue. C'est pourquoi nous ne pouvons que récuser les affirmations de Jean Duplessy lorsqu'il écrit « liard au Saint-Esprit » et « croix de l'ordre du Saint-Esprit », ces affirmations étant manifestement fausses¹.

La raison de l'importante fabrication continue de liards de billon de Dombes à partir de 1584 est simple. Le magistrat, futur conseiller à la Cour de cassation mais alors jeune substitut, Philippe Mantellier l'explique parfaitement en 1844 dans son magistral ouvrage sur les monnaies de Dombes, resté inédit à ce jour (cf. bibliographie), pp. 50-51 et 73-74. Cette espèce dombiste était très prisée dans les échanges commerciaux à Lyon et dans le Lyonnais, territoires naturels de diffusion de cette monnaie, et même dans les provinces proches : Beaujolais, Bourgogne, Bresse, Valromey, Bugey, Vivarais, Dauphiné et même Auvergne.

Le succès de ce liard de Trévoux, auquel s'opposa vainement le Parlement de Dijon selon Mantellier, entraîna même la fabrication d'autres liards imités similaires, notamment à Orange et en Avignon.

Pendant une courte période, de 1649 à 1654, la fabrication des liards de billon à Trévoux est considérablement réduite puis pratiquement suspendue, au bénéfice d'une autre fabrication, alors beaucoup plus rentable, celle des deniers de cuivre imités du denier royal de cuivre de Louis XIV créé en 1648. Ce denier tournois royal est imité massivement à Tré-

voux en Dombes, Orange, Arches-Charleville et Cugnon en Ardenne. La prolifération de ces imitations amène le gouvernement de Louis XIV, c'est-à-dire Mazarin et Fouquet, à ordonner leur décri qui est prononcé par un arrêt du Conseil d'État rendu le 4 juillet 1653 suivi d'un arrêt confirmatif de la Cour des monnaies le 20 août.

Si, apparemment, à Arches-Charleville et à Cugnon on s'incline², en revanche à Trévoux et à Orange on se remet à frapper massivement des liards de billon en remplacement des deniers tournois de cuivre décriés.



La création du premier liard de billon de Lyon en mai 1655 (fig.1)

Au début de l'année 1655, la prolifération de ces liards imités à Trévoux et à Orange, revenus en grand nombre à Lyon et aux alentours, suscite des difficultés chez les commerçants lyonnais. Les bouchers et les boulangers notamment se plaignent d'être payés avec des liards de billon dont leurs fournisseurs ne veulent pas. A la suite de ces doléances, le Consulat de Lyon émet le vœu, le 13 avril 1655, que les anciens liards français de billon (ceux de Henri III et les antérieurs) aient cours pour 3 deniers et que les liards étrangers (Dombes, Orange, Avignon, etc.) n'aient cours que pour 2 deniers seulement.

Deux jours plus tard, le 15 avril, la sénéchaussée de Lyon prend une ordonnance instituant le cours forcé des vieux liards de France pour la valeur de 2 deniers pièce, soit six pour un sol (douzain).

Deux jours encore après, le 17 avril, les marchands de blé refusent de prendre les vieux liards français à ce prix de 2 deniers. Les boulangers menacent alors d'arrêter la fabrication du pain. Pour sortir de cette impasse, le Consulat de Lyon décide que le blé sera payé pour moitié en bonne monnaie et pour moitié en liards de billon au cours de 2 deniers. La ville de Lyon s'engage à supporter seule la perte résultant de l'abaissement du cours des liards à 2 deniers.

La situation est bloquée localement. Seule une décision gouvernementale peut la débloquer : *ce sera la création du premier liard de billon de Lyon en mai 1655*.

Pour le gouvernement royal, une telle décision, exceptionnelle et sans précédent³, est difficile à prendre. En effet, par ordonnances du 30 avril et du 1er juillet 1654, il vient de créer un *liard de cuivre* dont la fabrication était prévue depuis 1649 mais reportée plusieurs fois en raison de la Fronde. Ce liard de cuivre nouveau, qui vaut 3 deniers comme le liard de billon, vient directement en concurrence avec le liard de billon. Pour Lyon et le Lyonnais, ainsi que pour les provinces proches énumérées plus haut, la fabrication de ce liard de cuivre est prévue dans un atelier spécial dit « fabrique de liards » à Vimy-en-Lyonnais, aujourd'hui Neuville-sur-Saône, localité si-

2 A Arches-Charleville, on imitera le nouveau liard de cuivre créé en juillet 1654 (voir plus loin).

3 Bien que Henri IV ait fait frapper à Chambéry en 1601 un liard de billon pendant l'occupation de la Savoie par la France, on ne peut parler de véritable précédent puisqu'il s'agissait d'une monnaie d'occupation temporaire.

1 DUPLESSY 2010, pp. 317-333, n°2951, 2962, 2970, 2977, 2991, 3014. Moins imprégné d'idéologie que J. Duplessy, Jean-Paul Divo ne commente pas la même faute.

LES TROIS CURIEUX LIARDS DE BILLON DE LYON (1655-1656)

tuée entre Lyon et Trévoux. Selon le C2G p. 145, elle a débuté le 10 avril 1655 et 12 849 000 liards de cuivre y seront fabriqués en 1655.

En parfaite connaissance de cause, car ce sont eux qui ont mis au point le traité des liards de cuivre avec Isaac Blandin, Mazarin et Fouquet tranchent. Ils savent que ce n'est pas le nouveau liard de cuivre qui éliminera rapidement de la circulation à Lyon et aux alentours les liards étrangers parasites de Dombes et Orange. Ils conçoivent que la création d'un liard de billon spécifique, à circulation restreinte dans un périmètre géographique limité, est nécessaire. Ils décident donc de le créer et font signer à cet effet Louis XIV, jeune roi âgé de 17 ans.

Le 13 mai 1655, le Conseil d'État du Roy accorde à Nicolas Pluyette, bourgeois de Paris, des *Articles et Conditions* dits « Traité des liards », pour la fonte des liards de billon qui sont dans le Royaume et conversion d'iceux en espèces qui auront cours pour trois deniers à ses coings et armes.

Cette décision du Conseil n'est pas un arrêt proprement dit mais un *résultat* juridiquement de même valeur et de même portée, produisant les mêmes effets. Ce « résultat du Conseil » est signé, entre autres, par des personnages historiques célèbres : le chancelier Séguier, le ministre Le Tellier (père de Louvois), Abel Servien, enfin le surintendant des Finances Nicolas Fouquet. Il porte la marque de l'intelligence et de l'habileté de Fouquet : pour la fabrication, il ne sera pas nécessaire de fournir des matières nouvelles d'argent et de cuivre, on se contentera de refondre les liards étrangers décriés et de les convertir en liards nouveaux aux coins et armes du roi. Les territoires où ces liards nouveaux royaux auront cours seront ainsi purgés des liards étrangers indésirables.

Les caractéristiques de ce premier liard de billon de Lyon sont les suivantes :

taille 396 au marc (0,618 g), titre 1 denier 6 grains (0,104), valeur 3 deniers.

Cinq jours plus tard, le 18 mai 1655, Louis XIV signe des *Lettres patentes* en forme de *Déclaration du Roy*. Contresignées par le Garde des Sceaux Guénégaud, elles *défendent l'exposition des liards de billon des fabriques de Dombes, Oranges (sic) et autres principautez et ordonnent qu'après trois mois ils seront décriez et fondus dans la Monnoye de Lyon*.

Ce premier liard de billon de Lyon montre à l'avvers l'écu de France couronné accompagné de la légende abrégée (en latin) : « Louis XIV roi de France et de Navarre ». Au revers, une croix ancrée cantonnée de quatre lis est accompagnée de la légende *liard de Lion* ainsi que d'une rose ; celle-ci est peut-être le différent du graveur Isaac Briot, mais nous ne connaissons aucun texte de confirmation.

La pièce est frappée dans les locaux de la Monnaie de Lyon, à la place des espèces d'or et d'argent qui y étaient légalement frappées. Le maître et fermier de la Monnaie de Lyon, Pierre Hazard, en fonction depuis 1652, en a été temporairement dépossédé en vertu de deux ordonnances rendues les 4 et 7 juin 1655 par le Conseiller en la Cour des monnaies Jean Marceau, désigné par la Cour pour veiller à la bonne exécution des décisions gouvernementales précitées des 13 et 18 mai 1655. Cette déposition, qui annonce celle qui aura lieu dans la Monnaie de Metz à la fin du règne de Louis XIV au profit d'un autre traitant, montre l'importance que Maza-

rin et Fouquet accordaient à la fabrication, hors normes, de ce liard de billon de Lyon.

Les locaux de la Monnaie de Lyon sont alors mis en possession du commis de Pluyette, Nicolas Manis, qui assure la fabrication des liards de Lyon.

Mais la fabrication de ce premier liard de billon de Lyon est un échec. Ce « liard de Lion » est mal reçu par le public qui le trouve trop léger. Les Lyonnais le refusent et lui préfèrent les liards étrangers décriés qu'ils rechignent à porter à la fonte. Par ailleurs, ce liard royal n'est pas accepté en dehors de la ville de Lyon, la population croyant que la mention « liard de Lion » en réserve la circulation à la ville de Lyon, à l'exclusion des territoires voisins. Ce rejet conduit le Conseil d'État du Roy à créer un deuxième liard de billon de Lyon, différent du premier afin de lui être substitué.



La création du deuxième liard de billon de Lyon en septembre 1655 (fig.2)

Le 11 septembre 1655, saisi par Pierre Hazard, le Conseil d'État décide de le renvoyer devant la Cour des monnaies. Le maître et fermier demande à être déchargé de son bail puisqu'il ne peut plus travailler dans les locaux de la Monnaie de Lyon qui sont occupés pour la fabrication des liards par Nicolas Manis, le commis de Nicolas Pluyette. Quatre jours plus tard, le 15 septembre, le Conseil rend un autre arrêt qui *ordonne la conversion des liards de Dombes, Orange et autres principautés étrangères en liards de billon qui seront frappés dans l'hôtel de la Monnaie de Lyon à la taille de 368 pièces au marc, 8 pièces de remède et au titre de 1 denier 6 grains de fin*.

Ce texte, qui confirme le décri des liards de billon des Dombes et d'Orange ainsi que la commission donnée à Nicolas Pluyette pour les convertir en liards de billon de Lyon, crée le deuxième liard de billon de Lyon. Ce liard doit être fabriqué à la taille de 368 pièces au marc (0,665 g) avec 8 de remède au lieu de 396 au marc (0,618 g) avec 4 de remède pour le premier liard ; le titre de 1 denier 6 grains de fin reste inchangé (0,104).

Par rapport à la précédente, la pièce est modifiée, surtout au revers. Au droit, le même écusson aux armes de France (trois lis) est conservé mais la légende est modifiée : elle devient « LVDO : XIII DEI GRATIA ». Au revers, la croix ancrée est remplacée par une croix de Malte accompagnée de la rose et

LES TROIS CURIEUX LIARDS DE BILLON DE LYON (1655-1656)

de la légende « FRAN : ET NAV : REX ». On remarquera que le texte de l'ordonnance royale est formel : il s'agit bien *d'une croix de Malte* écrit « Malthe » et non d'une croix du Saint-Esprit comme l'invente arbitrairement Jean Duplessy en 1989 (n°1577).

Bien qu'un peu plus lourd que le premier liard (0,665 g contre 0,618 g) ce deuxième liard de billon de Lyon ne rencontre pas plus de succès que le premier. Le 25 septembre 1655, le Conseil, saisi de plaintes contre la circulation qui continue des liards de Dombes et d'Orange, ordonne l'ouverture d'une information en vue de suites pénales, l'archevêque de Lyon, gouverneur de la province de Lyonnais, et le Parlement du Dauphiné siégeant à Grenoble, ayant déjà pris des mesures à l'encontre de ces liards étrangers.

Rien n'y fait. Les Lyonnais ainsi que les habitants des provinces voisines de Bourgogne, Bresse, Vivarais, Dauphiné, Forez, etc., refusent les liards royaux de la deuxième émission comme ceux de la première. Dans un arrêt rendu le 17 novembre 1655, toujours avec les signatures de Séguier, Molé, Le Tellier, Servien et Fouquet (écrit *Fouquet* comme le nom de l'écureuil), le Conseil d'État du Roy donne cours forcé aux liards de billon de Lyon, monnaies du roi. Le Conseil interdit de refuser ces liards dès lors que dans les paiements ils n'excèdent pas 5 % de la somme en cause. Cet arrêt est confirmé par le Conseil le mois suivant dans un nouvel arrêt du 18 décembre 1655 qui précise les modalités d'application de la règle des 5 % et impose le cours forcé des liards royaux dans le petit commerce et achat de denrées⁴.

Mais ces dernières décisions du 17 novembre et du 18 décembre 1655 ne produisent pas l'effet escompté. Le 28 juin 1656, le Conseil d'État du Roy décide de nouvelles mesures qui se traduisent par la création d'un troisième liard de billon de Lyon, le changement du traitant commis impliquant le remplacement de Nicolas Pluyette par François Grignart⁵, enfin la possibilité de fabriquer les nouveaux liards au *marteau* et en d'autres lieux que l'hôtel des monnaies de Lyon.



La création du troisième et dernier liard de billon de Lyon en juin et août 1656 (fig.3)

Le 9 mai 1656 est publiée la ferme et maîtrise particulière de la Monnaie de Lyon en vertu d'arrêts de la Cour des monnaies des 29 janvier et 21 mars 1656. Le 8 juillet, Jean-François Lagier, graveur particulier de la Monnaie de Lyon, est reçu et on lui commande immédiatement des carrés d'espèces d'or et d'argent. Le moment est proche où la fabrication des

liards de billon de Lyon dans les locaux de l'hôtel des monnaies devra laisser la place au retour de la fabrication des espèces d'or et d'argent ordonnée par la Déclaration du 31 mars 1640 et l'édit de septembre 1641.

L'arrêt du 28 juin 1656 rendu par le Conseil désigne François Grignart comme commis à la fabrication de nouveaux liards, fabriqués au marteau à la taille de 352 au marc avec 8 de remède (0,695 g) et au titre de 1 denier 12 grains de fin (0,125). Ces nouveaux liards sont donc plus lourds (0,695 g contre 0,665 g) et de meilleure teneur en argent (0,125 contre 0,104) que les liards à la croix de Malte. L'autorisation de les frapper au *marteau* au lieu de la frappe mécanique au balancier est exceptionnelle : elle a pour but de faciliter l'accueil de ces liards par le public qui est habitué à utiliser des liards de billon étrangers (Dombes, Orange) frappés au marteau, ces liards étant décriés. Le 3 août 1656, Antoine Jamen est nommé procureur de François Grignard pour la fabrication des nouveaux liards de billon de Lyon. Celui-ci, qui a déjà commencé à travailler, éprouve des difficultés avec le Consulat de Lyon.

Le 6 août 1656, Louis XIV donne de nouvelles *Lettres patentes* en forme de Déclaration *pour la fabrication des liards de billon* ; ce texte est enregistré le 30 août 1656 par la Cour des monnaies. Se référant à sa précédente Déclaration du 18 mai 1655, le roi confirme le décri des liards de billon étrangers (Avignon, Orange, Dombes et autres⁶) ainsi que l'obligation de les porter à l'hôtel des monnaies de Lyon en vue d'y être refondus et convertis en nouveaux liards de billon à ses coins et armes.

Les opérations de fonte et de conversion sont confiées à François Grignard commis à cet effet pour une période de deux ans à compter de la première délivrance, l'intéressé pouvant fabriquer au balancier ou au *marteau* selon son choix. Point important, Louis XIV réserve la connaissance de cette affaire à son seul Conseil d'État en interdisant à la Cour des monnaies ainsi qu'aux autres juridictions d'en prendre connaissance. Les pouvoirs de la Cour des monnaies sont ainsi réduits à enregistrer la Déclaration du 6 août.

Le 9 août 1656, le Conseil désigne le président en la Cour des monnaies Constant de Silvecane pour veiller à l'exécution de l'arrêt du 28 juin 1656 relatif à la fabrication des liards de billon de Lyon et le commet à cet effet. Le 5 septembre 1656, Constant de Silvecane rend une ordonnance d'application de la Déclaration. Le même jour, Antoine Jamen est le commis de François Grignard à Lyon à la fois pour faire travailler à la fabrication des espèces d'or et d'argent dont la ferme a été publiée en mai 1656 et pour faire travailler à la fabrication des liards de billon⁷. À cette dernière fin, il est mis en possession du matériel de fabrication des liards de billon, à Lyon et à Vienne. Une partie de ces troisièmes liards de billon de Lyon a ainsi été frappée à Vienne.

Antoine Jamen, commis de François Grignard, rencontre des difficultés pour la fabrication des nouveaux liards de billon de Lyon. Le 26 septembre 1656, le Parlement de Dauphiné siégeant à Grenoble interdit à toute personne d'exposer ou de

⁴ La frappe du liard fut ainsi continuée en 1656 mais nous ne connaissons pas d'exemplaires à ce millésime.

⁵ Écrit également Grignard, Grignord, Grignor...

⁶ On connaît des liards frappés en Avignon au monogramme d'Urbain VIII sans millésime et il y eut peut-être des liards de billon frappés à Arches-Charleville.

⁷ Grignart ne pourra se maintenir dans cette situation.

LES TROIS CURIEUX LIARDS DE BILLON DE LYON (1655-1656)

recevoir des liards de billon de Lyon de la nouvelle fabrique. Le 14 octobre 1656, cet arrêt est cassé par le Conseil d'État du Roy qui fait défense au Parlement de Grenoble de donner cours en Dauphiné aux liards étrangers décriés par le roi.

Le 22 novembre 1656, le Conseil d'État du Roy décharge Pierre Hazard de son bail à ferme de la Monnaie de Lyon pour la période du 7 juin 1655 au 1^{er} avril 1656. Cette décision permet de penser que Grignart n'a pas monnayé dans les locaux de la Monnaie de Lyon, impression confirmée par le fait que le 5 décembre 1656, l'un des fabricants de liards de cuivre au Pont de l'Arche près de Rouen lui demande le transfert de balanciers prévus pour monnayer des liards de Lyon et qui n'ont pas été utilisés.

À la suite d'erreurs commises par Hoffmann en 1878 et Ciani en 1926, le troisième liard de billon de Lyon a été appelé longtemps « double tournois » arbitrairement, avant d'être bien répertorié par J. Duplessy en 1989 (n°1578) qui lui donne néanmoins un titre faux (0,104 au lieu de 0,125 titre réel).

La pièce montre à l'avvers une croix fleurdelisée accompagnée de la légende « LVDOVI. XIII. D. G. » et de la rose déjà remarquée sur les deux liards de billon de Lyon précédents. Au revers on remarque trois lis sous une couronne accompagnés de la légende « FR. E. N. REX. 1656 ». La pièce est frappée au *marteau* afin de plaire plus facilement au public auquel elle est destinée, celui-ci étant habitué à utiliser des liards étrangers frappés au marteau, tant à Trévoux qu'à Orange.

Nous ne connaissons pas la date à laquelle a pris fin la fabrication du troisième liard de billon de Lyon, pièce refusée par le public comme les deux précédentes malgré la frappe au marteau et l'accroissement du poids et du titre. Ce liard royal n'inspire pas confiance, quelle que soit sa présentation. Selon J. Tricou, l'arrêt de sa fabrication est antérieur au 1^{er} janvier 1657. De fait, on ne connaît pas d'exemplaires de ce troisième liard de billon de Lyon au millésime 1657 alors qu'en revanche on connaît des monnaies de la série dite « à la mèche longue » au millésime 1657. En décembre 1656, des désordres et des troubles affectant l'activité des monnayeurs de ces liards de billon sont signalés par J. Tricou.

Le 4 décembre 1656, Constant de Silvecane rend une ordonnance confirmant les décriés antérieurs concernant les liards étrangers et intimant en même temps à la population d'accepter les nouveaux liards royaux. On ignore l'accueil reçu par cette ordonnance qui est pour nous la dernière connue.

Parallèlement, la fabrique de liards de cuivre de Vimy-en-Lyonnais développe sa production tandis que la Grande Mademoiselle réduit la sienne de liards de billon à Trévoux. Selon le C2G, 12 849 000 liards de cuivre auraient été frappés à Vimy en 1655, 10 302 000 en 1656 et 10 473 000 en 1657. On peut penser que ces quantités importantes éliminèrent de la circulation des liards de billon de toute nature.

CONCLUSION

La création des liards de billon de Lyon en 1655-1656 par le gouvernement de Mazarin, Fouquet étant le surintendant des finances, fut une expérience sans lendemain et frappée d'échec en raison d'habitudes solidement ancrées dans la population qui refusa d'y déroger tant qu'elle put être approvisionnée en

liards de billon étrangers venant de Dombes et d'Orange. On remarquera la similitude avec un autre échec monétaire contemporain de Mazarin et Fouquet, celui du lis d'or et du lis d'argent. En 1711, Desmaretz, neveu de Colbert, sera plus heureux avec sa pièce de XV deniers de billon réservée aux Trois-Évêchés afin d'éliminer les espèces indésirables du duc de Lorraine, non sans rencontrer également d'autres difficultés.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

Archives nationales, séries E et Z^{1b}

Archives de la Monnaie de Paris (CAEF), MS4° (registres manuscrits XVIII^e siècle)

Archives personnelles de Chr. CHARLET

CHARLET 1998 : Chr. CHARLET, *Ordonnances monétaires de Louis XIV 1643-1689*, manuscrit dactylographié non publié, Paris, 1998.

CHARLET 2018a : Chr. CHARLET, O. CHARLET, *Monnaies de Dombes : Rendons à Mademoiselle d'Orléans les monnaies qui n'appartiennent pas à son père Gaston*, *BSFN* 73/06, juin 2018, pp. 269-276.

CHARLET 2018b : Chr. CHARLET, O. CHARLET, *Le liard de cuivre non daté de Gaston d'Orléans, prince usuf fruitier de Dombes*, *Cahiers numismatiques* n°218, décembre 2018, pp. 43-47.

DIVO 2004 : J. P. DIVO, *Numismatique de Dombes*, Corzonsco, 2004

DROULERS 1992 : F. DROULERS, *Encyclopédie pratique, etc.*, tome II, chapitre Lyon, pp. 19-21 et notes pp. 23 à 28, Pornic, 1992.

DUPLESSY 1989 : J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI, tome II*, Paris-Maastricht, 1989.

DUPLESSY 2010 : J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises féodales, tome II*, Paris, 2010.

LAFaurie 1961 : J. LAFaurie, *Les liards de Lyon*, *BSFN* 16/10, décembre 1961, p. 104

LAFaurie, PRIEUR 1995 : J. LAFaurie, P. PRIEUR, *Les monnaies des rois de France*, tome III, manuscrit dactylographié non publié donné à Chr. Charlet en 1995.

MANTELLIER 1844 : Ph. MANTELLIER, *Notice sur la monnaie de Trévoux et de Dombes*, Paris 1844.

TRICOU 1959 : J. TRICOU, *Recherches sur les monnaies frappées à Lyon de 1644 à 1800*, *Albums du crocodile* (revue médicale) I, Lyon, juillet-août 1959.

RÉFÉRENCES OUVRAGES

DUPLESSY 1989 n°1576, 1577, 1578 ;

DROULERS 2012 n°701, 702, 703 ;

GADOURY 2018 n°76, 77, 78.

Christian CHARLET

MICHELANGELO FLORIO ET LE MONNAYAGE DE SON ÉPOQUE

Michelangelo FLORIO serait né à Messine en Sicile en 1564. Son père Giovanni FLORIO était un médecin juif ; sa mère Guglielma CROLLALANZA était issue de la noblesse sicilienne. Le jeune Michelangelo, enfant prodige, passionné de littérature, écrit des recueils de proverbes, et une comédie intitulée « *Tantu trafficu ppi nenti* » (beaucoup de bruit pour rien) publiée en 1579 par les frères Spina de Messine. À cette époque, la Sicile subit le joug de la couronne d'Espagne et de la Sainte Inquisition. Ferdinand le Catholique par l'édit de 1492 chasse les juifs et confisque leurs biens. Ce souverain n'est pas contemporain de Michelangelo, mais son importance dans l'histoire et en numismatique est telle qu'il mérite qu'on lui porte quelque attention.

Ferdinand II dit le Catholique [1452-1516] est le fils de Jean II d'Aragon ; il est sacré roi de Sicile en 1468 et sera roi de Naples en 1503. Il épouse Isabelle, fille du roi Jean II de Castille en 1469. En 1474, Isabelle accède au trône de Castille. À la mort de son père, en 1479, il accède au trône d'Aragon et c'est ainsi que le couple royal va régner sur le royaume unifié d'Aragon et de Castille. Isabelle et Ferdinand

vont avoir un rôle prépondérant sur la destinée de l'Espagne. Leur lutte contre les Maures conduira à la reconquête de la ville de Grenade [1492], dernier bastion musulman, mettant ainsi un terme à sept siècles de présence du pouvoir islamique en Espagne. Sous leur règne, l'inquisition prend son funeste essor dès 1480 et c'est sous leur égide que Christophe Colomb lance en 1492 son expédition vers le Nouveau Monde, permettant à l'Espagne d'accéder à des richesses colossales et à un vaste empire colonial.

En Castille, la monnaie d'or était le castellano, en Aragon la seule monnaie d'or était le florin. Il fallait uniformiser les poids et les titres des monnaies en circulation. Le royaume unifié devait se doter d'un système monétaire pragmatique, moderne, à la hauteur de ses prétentions. Le 2 juin 1497, la *Pragmatica* de Medina del Campo établit un nouveau système monétaire pour le royaume unifié d'Aragon et de Castille comportant :

L'excelente de la Granada ou **ducado en or** qui remplace le castellano et le florin. Il pesait 3,521 g, 23 $\frac{3}{4}$ carats (3484,442 g or pur) et valait 375 maravédís (mrs). Dès 1537, Charles Quint remplace l'excellente d'or par une monnaie légèrement plus faible, l'escudo, mais qui vaut toujours 16 réaux. Le maravédís, qui était à l'origine une monnaie des Almoravides, est le nom donné à des monnaies de valeurs différentes, mais surtout de billon, frappées en Espagne pendant les derniers siècles du Moyen Âge et remplaçant largement le denier comme base du système de compte.

Le réal d'argent est l'unité monétaire de base. Il équivaut à 11 dineros (deniers) et 4 granos (grains), XIdIVg, pour une masse de 3,434 g (3,195 g argent pur) et un diamètre de 25 mm. Le réal (R) vaut 34 maravédís (mrs). Le maravédís, qui était l'unité monétaire en Espagne depuis le XI^e siècle, devient une fraction du réal. Il faut 16 réaux pour faire un écu d'or. La stabilité de son change, de son poids et de son titre est garantie par la couronne qui devient l'unique responsable de l'émission. Ainsi, chaque pièce doit comporter, outre le nom du roi, le sigle de l'atelier émetteur et du graveur.

Le réal de ocho ou **duro d'argent de 8 réales** a une masse théorique de 27,194 g, soit 21 deniers et 8 grains, **XXIdVIIIg**, un denier vaut 24 grains et un grain vaut 0,053 g¹. Cette pièce vaut un demi-écu d'or.

La blanca vaut 7 grains, $\frac{1}{2}$ mrs et pèse 1,198 g. Le blanc est fait d'un alliage de cuivre et d'argent qu'on appelle billon, *vellón* en espagnol. Le blanc est un terme employé au bas Moyen Âge, dans un sens général, pour des pièces de billon de bon titre, en opposition aux pièces de bas billon qu'on appelait monnaies noires.

On compte encore le cuartillo (8 mrs), le cuarto (4 mrs) et l'ochavo (2 mrs).

L'unité de base, le réal et plus particulièrement le réal de ocho, vont connaître un destin extraordinaire. Par leurs qualités, ils vont s'imposer en Europe puis dans les colonies, avant de se répandre et d'être utilisés dans le monde entier jusqu'au XIX^e siècle. L'Espagne, dès 1535, ouvre des ateliers monétaires au Mexique, à Lima en 1568 et à Potosi en 1574, afin de produire des pièces d'argent dont les types refléteraient le nouveau prestige de l'Espagne à travers tout le nouveau continent et les nouvelles colonies. Sur ces pièces figurent alors les colonnes d'Hercule qui symbolisent les portes de l'océan Atlantique avec le détroit de Gibraltar, et l'inscription latine **PLUS ULTRA**. Les pièces de huit réaux, étant les plus faciles à produire dans ces ateliers qui disposaient de grandes réserves d'argent, deviennent rapidement les espèces les plus frappées, et ce serait près de 450 millions de pièces d'argent qui auraient été exportées par galions vers l'Europe et les colonies espagnoles au cours du XVI^e siècle. Le *real de ocho* devient ainsi la pièce la plus communément admise et utilisée dans bon nombre de nouvelles provinces et en Europe, car en l'absence d'or ou parfois même de monnaie officielle, cette pièce offre une valeur libératoire importante, la teneur en argent étant garantie par la couronne d'Espagne.

Pour toute l'Amérique, le *real de ocho* devient une référence telle que son poids sert de norme pour estimer la valeur de toutes les pièces rencontrées sur le marché, qu'elles soient des imitations ou des frappes de mauvaise qualité. Ainsi, le *real de ocho* est rebaptisé *peso duro* alors que toutes les monnaies sont appelées pesos sans tenir compte de la valeur faciale, car toutes les monnaies étaient pesées pour en estimer la valeur. Le succès du *real de ocho* en Amérique et en Espagne coïncide aussi avec l'expansion du thaler de Bohême, province qui fait partie de l'empire des Habsbourg depuis que Ferdinand I, frère cadet de Charles Quint, a été élu roi de Hongrie et de Bohême en 1526. Les liens avec la couronne espagnole sont donc évidents depuis que Charles Quint, déjà roi d'Espagne, a été élu empereur en 1519.

cgb.fr
Numismatique
Paris

La Monnaie Magazine

¹ Le grain est une unité de poids mais aussi de titre. Le poids du grain d'une plante quelconque choisi comme base du système pondéral. La plupart des systèmes employés en Europe ont eu pour base soit le grain d'orge (0,065 g), soit le grain de blé (0,05g). Le grain de Troyes (0,065 g), encore employé en Grande Bretagne (troy grain), appartient au premier système, le grain de Paris (0,053 g) au second. En ce qui concerne le titre des métaux précieux, le grain est aussi une fraction du carat ; il varie cependant selon le pays : 1/12 de carat en France et $\frac{1}{4}$ de carat en Angleterre, mais 1/20 de denier dans les deux pays. Le carat était à l'origine le poids d'un grain de caroubier, dont l'équivalent moderne est 0,189 g.

La découverte d'importants gisements d'argent à St Joachimstal en 1516 a permis la production abondante d'un nouveau florin d'argent sous le règne de l'empereur Charles Quint. Cette pièce connue sous le nom de thaler en Europe centrale, devient elle aussi une monnaie de

référence pour l'Empire. Les Pays-Bas espagnols l'utilisent alors sous le nom de daldre ou daler. Bien vite, le daler ou dollar est assimilé dans l'Empire au *real de ocho* dont il a la même valeur par rapport au florin d'or tandis que la France et Venise introduisent des pièces de valeur similaire dans leur propre système monétaire. Ainsi, en France, Henri III puis Henri IV s'appuient sur la valeur du *real de ocho*, introduit en grande quantité depuis l'Espagne et les Pays-Bas pour soutenir la cause de la Sainte Ligue Catholique à la faveur des guerres de religion, pour réformer leur monnaie. Philippe II, héritier de Charles Quint, achève d'uniformiser le système monétaire impérial et espagnol en adoptant le thaler ou daler d'argent aux Pays-Bas en 1557. Dans le monde anglo-saxon, le *real de ocho* est aussi connu sous le nom de dollar espagnol ou *piece of eight*. Très utilisé par les immigrants européens qui partent vivre en Amérique du Nord, le dollar espagnol devient la monnaie la plus répandue dans le nouveau continent. Aux États-Unis, le *real de ocho* est la première monnaie officiellement adoptée par la jeune République. En effet, la guerre d'indépendance de 1775 à 1783, a considérablement restreint l'apport de monnaies européennes dans les colonies américaines et les indépendantistes refusent toute référence à l'ancienne puissance coloniale. Rejetant donc la livre sterling, les États-Unis adoptent dès 1792, une loi conférant au dollar espagnol une valeur de monnaie officielle, et créant en même temps le premier atelier monétaire autorisé à les émettre à partir de 1794. Le *real de ocho* d'origine mexicaine, pesait alors 27,468 g et contenait plus de 93% d'argent pur. Cette loi de 1792 précise que le réal américain, ou dollar, pèsera lui aussi 27 g mais avec une teneur légèrement plus faible en argent. Le poids et le titre du dollar américain continueront d'ailleurs à évoluer indépendamment de celui du *real* espagnol jusqu'à l'abandon officiel de cette référence en 1857 et donc à l'interdiction de l'utilisation des autres pièces de 8 réaux d'origine mexicaine sur le territoire des États-Unis.

Le symbole même du dollar, \$, proviendrait de la simplification de l'écusson royal traditionnellement utilisé par la couronne espagnole sur les reales de ocho entre 1525 et 1897. Les deux colonnes d'Hercule seraient schématisées par les deux traits verticaux et le S viendrait du surnom *Spanish dollar* adopté en 1776 ou peut-être, selon une autre hypothèse, des banderoles portant la devise PLUS ULTRA enroulées en S autour des deux colonnes. D'autres le réfèrent au S de Sesterlius...

Le yuan chinois a lui aussi pour origine le *real de ocho*. En effet, la pièce espagnole provenant des ateliers d'Amérique latine circule en Chine depuis le XVII^e siècle et est très vite devenue la monnaie la plus répandue dans le pays. L'argent espagnol intéresse beaucoup les Chinois qui ont aussi beaucoup de marchandises à proposer aux commerçants occidentaux. Le thé, la porcelaine ou la soie devaient toujours être achetés en reales de ocho ou dollars espagnols, quelle que soit la nationalité du négociant. Ainsi, les pièces frappées au Mexique, traversent le Pacifique et se diffusent en Asie via la colonie espagnole des Philippines et, bien vite, elles s'échangent par millions en Indonésie, en Chine et en Australie entre négociants de toutes nationalités. La pièce d'argent de huit réaux aurait ainsi été produite à plus de trois milliards

MICHELANGELO FLORIO ET LE MONNAYAGE DE SON ÉPOQUE

d'exemplaires répandus à travers toute l'Europe, l'Amérique et l'Asie. Le *real de ocho* ou dollar espagnol est donc bien la première monnaie à avoir connu un usage mondial avant le dollar américain du XX^e siècle.

En Sicile, les parents de Michelangelo utilisèrent ces monnaies :

 denaro AE - Ø 14 mm D/ Aigle à droite ; + FERDINANDUS • DG R/ Blason d'Aragon surmonté d'une croix ; + REX • SICILIE
 picciolo (Naples) Ae - Ø 16 mm - 0.7 g D/ Blason d'Aragon ; + • FER • DINANDO R/ Aigle couronné, ailes déployées tête à droite ; + REX • SICILIE
Bronzo (médaille ?) Ae - Ø 28 mm - 8,15 g - D/ Buste couronné du roi à gauche ; FERDINANDVS : DEI : GRACIA R/ Aigle aux ailes déployées tête à gauche, I N sous les ailes ; + REX : CATHOLICVS : HIS : V : SICLI mezzo tari ² (buste, Naples) Ag - Ø 20 mm - 1.2 g D/ Buste du roi couronné à gauche ; + • FERDINANDVS : DEI : GRACIA • R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche ; + REX : CATOLICVS : ISP : V : SICILIE
mezzo tari (blason et aigle, Naples) Ag - Ø 20 mm - 1.5 g D/ Blason d'Aragon surmonté d'une couronne et légende entourée de perles ; FERDINANDVS • D • GRACIA R/ Aigle couronnées aux ailes déployées tête à droite dans un cercle de perles ; + FERDINANDVS • D • G • R • I • V • SICILIE
mezzo tari (buste) Ag - Ø 17 mm - 1.2 g D/ Buste couronné du roi à gauche ; + • FERDINANDUS • DE • GRACIA • R • C • A • R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche ; + FERDINANDUS • DE • GRACIA, R SICILIE

2 Le tari est une dénomination qui vient de l'arabe *تار* (tari) qui signifie frais, fraîchement frappé ? Au début il s'agissait d'une monnaie arabe en or pesant un gramme portant des inscriptions coufiques. Cette monnaie fut introduite en Sicile par les Fatimides aux environs de 913 de notre ère. Cette monnaie fut copiée notamment par les Lombards ; les imitations étaient de mauvaise qualité et de mauvais aloi. Après la conquête de la Sicile par les Normands en 1066, l'émission se poursuit ; sous Robert Guiscard le tari conserve ses caractères coufiques. C'est sous Roger II [1130-1154] qu'apparaissent les premières inscriptions chrétiennes IC XC IHCOYC XPICOTC (Iésous Christòs) : e NI KA NIKATOP (Nikator) : (Vainqueur)

MICHELANGELO FLORIO ET LE MONNAYAGE DE SON ÉPOQUE

mezzo tarì (blason et aigle) Ag - Ø 19 mm - 1,35-1,46 g D/ Blason d'Aragon surmonté d'une couronne, légende et double cercle linéaire ; + FERDINANDUS • DEI • G • R • SICI R/ Aigle couronné tête à droite ; + FERDINANDUS : D • G • R •
mezzo tarì (Blason occupant tout le champ) Ag - Ø 22 mm - 1,75-1,80 g D/ : Blason divisé en quatre dans un cercle de perles ; + FERDINANDUS : D : G : REX : CASTILLE : S R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, dans un cercle de perles ; + FERDINANDUS : D : G : REX : SICILIE : A
tarì (buste à droite, Naples) Ag - Ø 23 mm - 2,84-3,07 g D/ Buste couronné à droite dans un cercle de perles et un cercle linéaire ; + FERDINANDVS : DEI : GRACIA : R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, dans un cercle de perles et un cercle linéaire ; + REX • CATHOLICV • HISPA • V • SICILIE
tarì (buste à gauche, Naples) Ag - Ø 25 mm - 3,08 g D/ Buste couronné à gauche dans un cercle de perles ; + FERDINANDVS : D : G : REX : C : ARA R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, dans un cercle de perles ; + FERDINANDVS : D : G : R : ISPA : V : SICIL
tarì (buste à droite) Ag - Ø 23 mm - 2,85 g D/ Buste à du roi à droite dans un cercle de perles ; FERDINANDUS : DEI : GRATIA : R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche ; FERDINANDUS • DEI : R : SICILIE
tarì (buste à gauche) Ag - Ø 23 mm - 2,83-3,10 g D/ Buste couronné du roi à gauche dans un cercle de perles ; + FERDINANDUS : D : G : R : CASTEL LE : A : S R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, dans un cercle de perles ; + FERDINANDUS : D : G : R : CASTELLE : SICI
tarì (blason et aigle) Ag - Ø 26 mm - 3,35-3,60 g D/ Blason couronné aux armes de Castille et Leon dans le premier et quatrième quartier ; d'Aragon et Sicile dans le deuxième et le troisième, dans un cercle de perles ; + FERDINANDUS : D : G : R : CASTELLE : S : A R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, dans un cercle de perles ; + FERDINANDUS : G : REX : SICILIE

doppio tarì (Catholicus, Naples)
Ag - Ø 27-28 mm - 5,53-6,06 g

D/ Buste couronné à gauche coupé en dessous par la légende ; + : FERDIN / ANDVS : DEI : GRACIA

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, dans un double cercle linéaire ; + REX : CATHO LICVS : HISP : V : SICILIE :

cgb.fr
Numismatique
Paris

doppio tarì (Naples)
Ag - Ø 26 mm - 5,1 g

D/ Buste couronné à gauche dans un double cercle linéaire ; + FERDINANDUS : DEI : G : REX : CASTELLE

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche dans un double cercle linéaire ; + FERDINANDUS : DEI : G : REX : V : SICILIE : A

cgb.fr
Numismatique
Paris

doppio tarì
Ag - Ø 27 mm - 5,46-6,24 g

D/ Buste couronné à droite dans un double cercle de perles ; + FERDINANDVS : DEI : G : R : C : AR : S :

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, dans un double cercle de perles ; + : FERDINANDVS : DEI : G : R : SICILIE : A :

cgb.fr
Numismatique
Paris

mezzo trionfo
Au - Ø 17 mm

D/ Le roi assis sur le trône tenant à droite le sceptre et à gauche un globe dans un cercle de perles.

+ • FERDINANDUS • DEI • G • R • CASTELLE •

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche sans sigle dans un cercle de perles ; + : FERDINANDUS : DEI : G : R : SICILIE :

trionfo
Au - Ø 23 mm - 3,45-3,50 g

D/ Le roi assis sur le trône tenant à droite le sceptre et à gauche un globe surmonté d'une croix, dans un cercle de perles ; + FERDINANDVS • D • G • R • CASTELLE • SICILIE • ARA

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, dans un cercle perlé ; + FERDINANDVS : DEI : GRACIA : R : SICILIE :

cgb.fr
Numismatique
Paris

trionfo (Naples)
Au - Ø 20 mm - 3,45- 3,51 g

D/ Roi couronné assis sur le trône dans un cercle de perles ; + FERDINANDUS : DEI : G : REX : CA • A

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, dans un cercle perlé ; + REX : CATHOLICUS : HISP : V : SICILIE :

cgb.fr
Numismatique
Paris

ET LE MONNAYAGE
DE SON ÉPOQUE

doppio trionfo

Au - Ø 27 mm - 6,58 g

D/ Buste du roi à gauche, dans un double cercle linéaire ; + : FERDINANDUS : DEI : G : REX : CASTELLE : ARA :

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, sous les ailes • M • •
C • dans un double cercle de perles ; + : FERDINANDUS : DEI : G : REX : SICILIE : A :

doppio trionfo (Naples)

Au - Ø 28 mm - 7 g

D/ Buste du roi à gauche, dans un double cercle de perles ; + : FERDINANDUS : D : G : R : C : A :

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche dans un double cercle linéaire ; + : FERDINANDUS : D : G : V : SICILI : La Moneta it

Numismatica italiana



Numismatique

Paris



Numismatique

Paris

Mais Michelangelo était un contemporain de Philippe II et c'est sous son règne qu'il vécut à Messine. Philippe II [1527-1598] est le fils de Charles Quint et d'Isabelle du Portugal. Il hérite en 1556 du royaume des Deux Siciles, du duché de Milan, de la Franche Comté, des Pays-Bas, du royaume d'Espagne et de toutes

les colonies espagnoles au-delà des mers. Il épouse successivement Marie du Portugal [1527-1545], puis sa cousine Marie Tudor [1516-1558] reine d'Angleterre, puis en 1560 Élisabeth de France [1545-1568] et enfin Anne d'Autriche [1549-1580]. Il lutte contre la France d'Henri II, puis d'Henri IV. Il soutient la Contre-réforme. Il remporte la victoire de Lépante en 1571. La politique menée par Elisabeth I d'Angleterre déclenche l'ire du souverain espagnol qui attaque l'Angleterre en 1588. Sa flotte l'Invincible Armada subit dans la Manche une cuisante défaite, signant le commencement de la décadence de l'Espagne tant en prestige qu'en puissance.

Pour ce qui est du monnayage en Espagne en 1566, Philippe II relève la valeur de l'escudo à 400 mrs. Il introduit le double escudo (*doblon*) qu'on appelle pistole dans le reste de l'Europe, le *ocho escudo* ou quadruple pistole (*onza de oro*). Pistola (aussi pistole ou pistolet) est l'appellation utilisée pour des monnaies d'or, d'abord émises en Espagne dès la première moitié du XVI^e siècle. Par la suite, toutes les monnaies d'or européennes d'une valeur équivalente à la monnaie espagnole seront appelées pistoles. Le mot provient de « piastola », « piccola piastra », petite piastre. Valant deux écus, on l'appelait aussi « doblone », doublon. Une double pistole était appelée « quadrupla » ou « quadrupet ».

Ce sont ces monnaies que notre Michelangelo a utilisées du temps où il habitait Messine :

picciolo

Cu - Ø 12 mm - 0,59-0,72 g

D/ Couronne dans le champ ; + • PHILIPPVS • D • G •

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, PP sous les ailes ; + • REX • SICILIAE •



Numismatique

Paris

2 piccioli

Cu - Ø 15 mm - 1,52 g

D/ Couronne dans le champ ; + • PHILIPPVS • D • G •

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à droite, dans un cercle linéaire ; + • REX • SICILIAE •



Numismatique

Paris

3 piccioli

Cu - Ø 19 mm - 3.45-4,10 g - D/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à droite ; + • PHILIPPVS • C • GR •

R/ Le chiffre 3 dans le champ, entouré d'un cercle linéaire ; + • REX • TRINACRIE



Numismatique

Paris

grano

Cu - Ø 23 mm - 4,00-4,05 g

D/ Aigle couronné aux ailes déployées à gauche, PP sous les ailes dans un cercle perlé ; + • PHILIPPVS • D • G • REX • SIC •

R/ VT / OMMO / DIVS en 3 lignes dans un cercle perlé ; + • PHILIPPVS • D • G • REX • SIC •



Numismatique

Paris

cinquina (quart de tari)

Ag - Ø 13 mm - 0,52-0,61 g

D/ Blason d'Aragon en losange surmonté d'une couronne ; + • PHILIPPVS • D • G •

R/ P dans le champ ; + • REX • SICILIAE •



Numismatique

Paris

quarto tari

Ag - Ø 10 mm - 0,62-0,65 g

D/ Armes d'Aragon en losange surmontées et sommées d'une couronne dans un cercle linéaire ;

PHILIPPVS • D • G •

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à droite ; + • REX • SICILIAE •



Numismatique

Paris

mezzo tari (petit buste)

Ag - Ø 17 mm - 1,28-1,40 g

D/ Buste cuirassé à droite dans un cercle linéaire ; + • PHILIPPVS • D • GRATI •

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche ; + • REX • SICILIAE •



Numismatique

Paris

mezzo tari (grand buste)

Ag - Ø 17 mm - 1,26-1,40 g

D/ Buste plus grand cuirassé à droite ; + • PHILIPPVS • D • G •

R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à droite ; + • REX • SICILIAE •



Numismatique

Paris

MICHELANGELO FLORIO ET LE MONNAYAGE DE SON ÉPOQUE

mezzo tari (blason en losange) Ag - Ø 14 mm - 1,15-1,22 g D/ Buste cuirassé du roi à droite ; + • PHILI / PPVS • D • R/ Blason d'Aragon en losange sommé d'une couronne ; + • REX • SICILIAE •
tari (petit buste) Ag - Ø 22 mm - 2,48-2,86 g D/ Buste cuirassé à droite ; + • PHILIPPVS • D • GRATIA • R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à droite, YM sous les ailes ; + • REX • SICILIAE • 1556 •
tari (grand buste) Ag - Ø 24 mm - 2,78-2,80 g D/ Grand buste cuirassé à droite ; + • PHILIPPVS • D • G • R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à droite, TP sous les ailes ; + • REX • SICILIAE • 1557 •
tari (blason en losange) Ag - Ø 18 mm - 2,55 g D/ Buste cuirassé du roi à droite, dans un cercle linéaire ; + • PHILIPPVS D • G • R • SI • • R/ Blason en losange d'Aragon et de Sicile, surmonté d'une couronne, guirlande d'épines autour et une rose en dessous.
tari (blason en losange avec date) Ag - Ø 18 mm - 2,44-2,58 g D/ Buste cuirassé du roi à droite, sous le buste une petite croix dans un cercle linéaire ; + • PHILIP PVS • D • G • R/ Blason en losange d'Aragon et de Sicile, sommé d'une couronne, dans un cercle linéaire ; + • REX • SICILIAE •
2 tari (buste à droite) 1^{er} type Ag - Ø 26 mm - 5,75 g D/ Buste cuirassé à droite, dans un double cercle linéaire ; + • PHILIP- PVS • D • GRATIA • R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à droite, YM sous les ailes dans un double cercle linéaire ; + • REX • SICILIAE • 1556 •
2 tari (buste à droite) 2^e type Ag - Ø 27 mm - 5,6 g D/ Plus grand buste à droite, coupé en haut par la légende et sous le buste xxxx, dans un cercle linéaire ; PHILIP / PVS x D x G x R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à droite, T P sous les ailes dans un cercle linéaire ; + x REX • SICILIAE • 1556
3 tari (buste à droite) Ag - Ø 28 mm - 8,60-8,65 g D/ Buste cuirassé à droite, sous le buste * 3 *, double cercle linéaire. PHILIPPVS * D * GRATIA R/ Croix dont les bras se terminent par des flammes surmontées d'une couronne, dans les angles inférieurs YM, dans un double cercle linéaire ; + * REX * SICILIAE * 1556

3 tari (buste à gauche)
Ag - Ø 28 mm - 8,55-8,68 g
D/ Grand buste cuirassé à gauche, coupe à la base par la légende, cercle
linéaire ; + PHILIPPVS x D x GAT
R/ Croix dont les bras se terminent par des flammes surmontées d'une
couronne, dans les angles inférieurs TP, dans un cercle linéaire ; + * REX *
SICILIAE * 1556 *

cgb.fr
Numismatique
Paris

3 tari (blason en losange)
Ag - Ø 25 mm - 7,66-7,80 g - D/ Buste cuirassé du roi dans un double
cercle linéaire ; + * PHILIPPVS * D * G * R * SI *
R/ Blason en losange d'Aragon et de Sicile, surmonté d'une couronne,
aux côtés TP, autour guirlande d'épines avec rosette en bas. *

cgb.fr
Numismatique
Paris

4 tari
Ag - Ø 33 mm - 11,5-11,7 g
D/ Buste cuirassé du roi à droite dans un double cercle linéaire, en
dessous * 4 * ; PHILIPPVS * D * GRATIA
R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à droite; en dessous YM, dans
un cercle linéaire ; + * REX * SICILIAE * 1556

cgb.fr
Numismatique
Paris

mezzo scudo
Ag - Ø 28 mm - 12,80-13,52 g
D/ Buste cuirassé à gauche dans un cercle en pointillé ; + * PHILIPPVS *
D * G * R * SI * 1563 * - R/ Blason en losange d'Aragon et de Sicile
surmonté d'une couronne ; en dessous TP ; autour une guirlande de 8
épis de grains, rosette en bas dans un double cercle en pointillé.

cgb.fr
Numismatique
Paris

scudo ou dieci tari (buste à gauche)
Ag - Ø 36 mm - 25,70-26,08 g
D/ Buste du roi à gauche, sous le buste T • P • dans un cercle en
pointillé ; + * PHILIPPVS * D * G * 1563 **
R/ Quatre lignes entourées par huit épis de grains par groupes de deux,
séparés par des rosettes dans deux cercles en pointillé. PVBLI / CAE *
CO / MODI / TATI

cgb.fr
Numismatique
Paris

cgb.fr

Bulletin Numismatique n°207

ET LE MONNAYAGE
DE SON ÉPOQUE

cgb.fr

Numismatique
Paris

scudo o dieci tarì (buste à droite)

Ag - Ø 38 mm - 26,34-26,50 g

D/ Grand buste cuirassé à droite, en dessous P * P * ; PHILIPPVS * D *
G * REX * SI * 1570R/ Quatre lignes dans une guirlande d'épis et rosette. PVBLI / CAE • CO
/ MMODI / TATI

scudo d'oro

Au - Ø 23 mm - 3,2 g

D/ Buste cuirassé du roi à droite dans un cercle linéaire ; PHILIP / VS +
D + G +R/ Aigle couronné aux ailes déployées tête à gauche, en dessous TP dans
un cercle linéaire ; + + REX + SICILIAE + 1557 + La Moneta it
Numismatica italiana

Devant les affres de cette terreur religieuse, la famille FLO-
RIO, longtemps tolérée en raison de l'utilité du père et de la
bonne naissance de la mère, s'exile vers des contrées plus hos-
pitalières. Ils s'installent en 1579 à Tresivio en Valtellina dans
une maison appelée Ca' OTELLO. La rumeur rapportait
qu'elle avait appartenu à un officier vénitien, OTELLO, qui
avait tué dans cette maison son épouse par jalousie.

La Valtellina se trouve sous l'autorité des ligues depuis 1512.
Les Trois Ligues forment l'alliance de la Ligue grise, de la
Ligue des Dix Juridictions et de la Ligue de la Maison-Dieu
dans ce qui est désormais le canton des Grisons, en Suisse.
Comme le rapporte Alain Dubois, l'ancienne Confédération
helvétique ne constituait pas une aire monétaire unifiée. Les
monnaies étaient émises par de simples autorités locales, des
cités, des abbayes, des évêchés. Chaque canton et pays allié
jouissait d'un monopole en la matière et chacun ou presque
frappait ses espèces ; les noms et les types étaient plus ou
moins les mêmes.

Michelangelo a dû dans cette période manipuler une multi-
tude de monnaies. On trouve des multiples du denier comme
les trérels et les sesens émis par l'évêque de Lausanne et la ville
de Fribourg. On retrouve dans la Suisse méridionale les tril-
lines, les quattrini et les sesini. En Suisse alémanique circu-
laient le zweier, le vierer, le fünfer et le sechser. Le fort était
dans les régions francophones l'équivalent d'un denier et
demi ; le quart de gros, celui de trois deniers. En Suisse aléma-
nique, les équivalents de l'obole (*Stebler, Haller*) ou du double,
l'angster, le rappen (centime) furent très nombreux.

Une monnaie importante de ce temps est le batz. À l'origine,
il s'agit d'une pièce en argent émise par la ville de Berne dès le
XV^e siècle. Il vaut deux gros ou quatre kreuzer. Les unités
utilisées étaient le franc ou livre, divisé en 10 batz, eux-mêmes
divisés en 10 rappens. Dans le contexte d'une réforme moné-
taire, la ville de Berne crée en 1492 une monnaie de deux
plapparts dans le but de colmater l'écart entre les petites mon-
naies divisionnaires et les monnaies plus fortes comme le dic-
ken et le thaler. Cette monnaie prit le nom de *rollbatzen* puis
de batzen, batz. Très vite cette monnaie fut utilisée dans toute
la Suisse occidentale, dans les États allemands du sud et dans
l'Italie septentrionale où elle était appelée *rolabasso*. En
Suisse, la monnaie était ornée au revers d'une croix fleur-de-
lysée et au droit du blason du canton. En Allemagne, un aigle
était plus souvent représenté. Du batz dérive le bezzo véné-
tien.

cgb.fr

Numismatique
ParisBerne : rollbatzen XV^e siècle.

D/ Ours de Berne, surmonté d'un aigle MONETA BERNENSIS

R/ Croix fleur-de-lysée + SANCTVS VIN

Vai a: navigazione, cerca

Une autre monnaie que Michelangelo aurait pu tenir entre
ses doigts est le kreuzer, une monnaie d'argent d'abord utili-
sée en Allemagne méridionale, en Autriche et en Suisse. Cette
monnaie remonte au gros du Tyrol frappé à partir de 1271 à
Merano dans le haut Adige par Mainard II. Au revers était
représentée une croix (*kreuz* en allemand), croix de saint An-
dré. Cette monnaie était aussi appelée *zwanziger* parce qu'elle
valait 20 deniers de Vérone. Du XIV^e au XV^e siècle, la mon-
naie se répand dans les États de langue allemande de l'Europe
centro-méridionale avec une valeur de 4 pfennig. La loi impe-
riale de 1551 officialise le kreuzer dans son rôle de monnaie
divisionnaire d'argent. Soixante kreuzer valaient un florin
d'or (*goldgulden*) et dix valait un taler. Huit heller valaient
quatre pfennig ou un kreuzer et quatre kreuzer valaient un
batz. En Lombardie-Vénétie le kreuzer était appelé carentani.

Michelangelo étudie à Venise, à Milan, à Faen-
za, à Padoue et à Mantoue. Les frères Francis-
cains lui enseignent le latin, le grec, l'histoire, le
droit, la médecine, les sciences. Il se lie d'amitié
avec le philosophe Giordano BRUNO qui pé-
rira sur le bûche pour hérésie en 1600 et fré-
quente Galileo Galilei. Pendant son séjour sur
les territoires de la sérénissime, le jeune Florio
connut le monnayage vénitien. En raison de la
grande puissance commerciale de la république des Doges, la
diffusion et l'influence de ce monnayage tant en Europe que
dans le bassin méditerranéen furent très importantes. Ce
monnayage est caractérisé par la représentation au droit de
l'effigie du doge agenouillé recevant un étendard des mains de
saint Marc. Dans l'histoire millénaire de la sérénissime de
nombreux types de monnaies furent émis, les principaux
furent :

Le ducat d'argent ou matapan : un gros frappé dès 1202
sous le doge Enrico Dandolo. Il s'agit d'un des premiers gros.
Le ducat fut à l'origine introduit par Roger II dans le duché
(ducat...) des Pouilles en 1140. Le *ducatus argenti* de Ve-
nise était notre matapan ; il existait aussi un *ducatus auri*, en
or, émis à la même époque. Par la suite toutes les monnaies de
même poids et de même titre que celles de Venise porteront
le nom de ducat.

Le sou (soldo) d'argent frappé sous le doge Francesco Dan-
dolo (1328-1339).

La lire d'argent ou lira tron (trône) : frappée à partir de
1472 sous les doges Nicolo Tron, elle valait à l'origine 20 sous
(titre de 948/1000 pour 6.52 g). Le système monétaire de
Venise a été fondé sur deux types différents de liras : la *lira di
piccoli* (lire de petite taille), utilisée dans le commerce de dé-
tail et pour les salaires, et la *lira di grossi* (lire de grosse taille),
utilisée dans les comptes de l'État et pour le commerce. La lire

cgb.fr
Numismatique
Paris

cgb.fr

MICHELANGELO FLORIO ET LE MONNAYAGE DE SON ÉPOQUE

était divisée en 20 soldi, et chaque soldo était divisé en 12 denari. Le terme *lira* vient de « livre » qui était l'unité de mesure sur laquelle Charlemagne avait, en 779, édifié le système monétaire des Francs.

Le zecchino d'argent frappé à partir du XVII^e siècle.

Le ducat d'or ou zecchino : frappé à partir de 1284 sous le doge Giovanni Dandolo. Il avait le même poids et le même titre que le florin de Florence soit 3,56 g. A partir du dogat de Francesco Venier [1554-1559] on ne l'appela plus que zecchino et il contenait un alliage d'une très grande pureté. Au revers était représenté un Christ dans un ovale dit en « amande » formé de neuf étoiles. **Scudo Veneto (1578), d'une valeur de 7 lire, et un poids de 4,31 grammes d'argent, sous le dogat de Nicolas Da Ponte.**

Pendant que Michelangelo étudie à Venise, Marino Grimani exerce son dogat depuis 1595, dogat qu'il exercera jusqu'à l'année de sa mort en 1605. Marino Grimani est un homme très riche et un habile politique, son dogat reste célèbre pour deux motifs : les splendides fêtes pour le couronnement de sa femme Morosina Morosini [1597] et le début des querelles entre les États pontificaux et la République de Venise qui conduira, sous le règne de son successeur Leonardo Donato, au prononcé de l'interdit contre Venise et des séquences dans les rapports entre les deux États [1606-1607].

cgb.fr

Numismatique
Paris

*Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Coin Archives
Marino Grimani 1595-1605. Médaille de bronze 1595. Buste barbu du doge à droite. Au revers, lion de saint Marc ailé tenant un croix dans sa patte droite, vers la gauche. Voltolina 699, Armand II, p.273.1. 37 mm*

cgb.fr

Numismatique
Paris

*Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de venetiancoins.com
Marino Grimani Sesino - 1.18 g*

cgb.fr

Numismatique
Paris

*Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de venetiancoins.com
Bezzo de six Bagattini 1605 - 2.70 g*

cgb.fr

Numismatique
Paris

*Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Lamoneta.it
Ecu ou Scudo à la croix de sept lire ou 140 soldi - Ag - 31,60
MARINVS.GRIMANO. DVX. VENET., Croix feuillue avec rose au centre
SANCTVS.MARCVS.VENETVS
Lion de saint Marc ailé 140 - CNI 166 - Papadopoli 75.*

Michelangelo Florio tombe amoureux d'une jeune fille nommée Giuletta mais la famille de la demoiselle s'effraie de cette idylle et envoie la dulcinée chez un ami, le gouverneur de Vérone. Désespérée la malheureuse se jette du haut des murs de la cité. Michelangelo venu chercher son amour à Vérone apprend sa mort tragique et comprend qu'on le tient pour responsable de cette tragédie. Il lui faut fuir. Il voyage au Danemark, en Grèce, en Espagne, en France, en Autriche. Michelangelo compte aussi en Angleterre une nombreuse famille. Un cousin de son père Giovanni (John) FLORIO [1553-1625] humaniste et linguiste anglais réputé est l'auteur du premier dictionnaire anglais-italien et de recueils de dialogues *First fruits* (1578) et *Second Fruits* (1591). Sa mère compte pour sa part de nombreux parents qui vivent à Stratford. Giordano BRUNO le recommande à ses amis : William Herbert comte de Pembroke et le comte de Southampton. C'est sous ce patronage qu'en 1588 le jeune Michelangelo traverse la Manche.

L'Angleterre de cette époque connaît une période extraordinaire, un âge d'or pour une nation, des temps uniques que nous appelons « Ere ». En ce temps, en ce pays où l'inquisition n'a pas prise, un grand souverain préside à la destinée de son État pour le mener vers la gloire, la fortune et la renommée. C'est dans cette ère dite élisabéthaine qu'entre Michelangelo Florio, pour y contribuer de tout son art.

cgb.fr

Numismatique
Paris

Élisabeth I vient au monde le 7 septembre 1533 à Greenwich et décède le 24 mars 1603 à Richmond La reine vierge, Gloriana ou Good Queen Bess fut reine d'Angleterre, et d'Irlande du 17 novembre 1558 jusqu'à sa mort. Elle parlait l'anglais, le latin, le grec, le français, le portugais et l'italien. Fille du roi

Henri VIII d'Angleterre et d'Anne Boleyn, Élisabeth fut la cinquième et dernière représentante de la dynastie des Tudor. À la mort d'Henri VIII, en 1547, elle était troisième dans l'ordre de succession à la Couronne. Les décès successifs de son demi-frère cadet, Édouard VI en 1553, puis de sa demi-sœur aînée, Marie I en 1558, lui permettent d'accéder au trône. Elisabeth soutient l'anglicanisme de son père, ce qui lui vaut l'excommunication en 1570 par le pape Pie V.

Dès lors, les catholiques en Angleterre subiront jusqu'en 1603 une violente répression. Ces persécutions religieuses et le vol d'un convoi espagnol chargé d'or par Francis Drake déclenchent les hostilités entre l'Angleterre et l'Espagne. Philippe II rassemble une flotte considérable : l'Invincible Armada. Le 20 mai 1588, 10.300 marins et 19.000 soldats entassés sur 130 bâtiments quittent le port de Lisbonne. Cette formidable force navale est vaincue dans la Manche. Les Espagnols connaissent une déroute sans précédent : seuls 63 navires reviennent en Espagne. Le règne d'Élisabeth verra la création de la Compagnie des Indes Orientales, la colonisation d'une

partie de l'Amérique du Nord et l'élévation de l'Angleterre au rang de grande puissance.

En 1560, une réforme monétaire est entamée, consistant en l'émission de shillings et de gros d'argent et d'un monnayage en or. La *pound* était à l'origine une unité de mesure de poids qui équivalait à 240 pennies ou à 20 shillings. Le penny était l'unité monétaire de base de cette période. L'appellation des unités monétaires et leur abréviation écrite remontaient à l'occupation romaine. La lettre pour le penny était « d », abréviation de Denarius ; pour le shilling nous avions la lettre « S », abréviation de Sestertius. Une pound était figurée par la lettre L barrée, soit £, abréviation de la libra romaine. Toutes les monnaies étaient en or ou en argent.

Dans la bourse de notre « sir » Florio, entre 1558 et 1603 nous aurions trouvé ces monnaies :

Farthing = 1/4 penny

Le farthing (l'appellation dérive de l'Anglo-Saxon *feorthing*, qui signifie un quart de part) est une monnaie émise en Angleterre dès le XIII^e siècle et valant un quart de penny. Les premiers farthings étaient en argent. Cette monnaie ne fut pas produite sous le règne d'Elisabeth I parce qu'elle était trop petite pour être frappée et qu'en raison de sa taille on la perdait facilement (poids moyen 6,85 grains soit 0.44 g).

Half penny = 1/2 penny



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Ira & Larry Goldberg Auctioneers, Beverly Hills, et de wildwinds.com

Au droit on observe une couronne surmontant le monogramme royal qui inclut chaque lettre de « ELIZABETH R. ». Au revers, une herse surmontée d'une date 1601.



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Timeline originals

Ag, 0,17 g - Ø 9.90 mm - 1592-1595 - S. 2581; N. 2018.

D/ portcullis R/croix ancrée avec trois besants dans chaque angle



Portcullis, provient du français : « porte coulissante », soit herse. Le portcullis était l'insigne héraldique de la maison de Beaufort, de laquelle descendait Henri VII par sa mère Lady Margaret Beaufort. Lors de son accession au trône, ce roi fit apparaître sur les armoiries royales le blason de sa mère auquel il adjoignit la rose des Tudor.

Threefarthing = 3/4 penny



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Andrew Howitt

MICHELANGELO FLORIO ET LE MONNAYAGE DE SON ÉPOQUE

Monnaie d'argent ou l'on observe au droit la rose des Tudor derrière le buste couronné de la reine et la légende E D G ROSA SINE SPINA. (Elisabeth par la grâce de Dieu, une rose sans épine). Au revers, longue croix divisant un blason aux armes de France et d'Angleterre, surmonté d'une date avec la légende CIVITAS LONDON ; Ø 13 mm - 0.38 g - 5.91 grains

Penny = 1 penny = 1d



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Ira & Larry Goldberg Auctioneers, Beverly Hills, et de wildwinds.com

Le penny, en allemand *pfennig*, est le nom donné au denier dans les pays de langue germanique. Le penny, au pluriel, se convertit en Pence pour l'argent ou en Pennies pour les pièces. Ce penny est en argent. Au droit, on observe le buste de la reine couronnée à gauche avec la légende E D G ROSA SINE SPINA. Au revers, longue croix divisant un blason aux armes de France et d'Angleterre, avec la légende CIVITAS LONDON. Ø 15 mm - 0.497 g.

Half groat = 2 pennies = 2d



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Ira & Larry Goldberg Auctioneers, Beverly Hills, et de wildwinds.com

Au droit on observe le buste de la reine couronnée à gauche avec la légende E D G ROSA SINE SPINA, deux besants derrière la tête. Au revers, longue croix divisant un blason aux armes de France et d'Angleterre et la légende CIVITAS LONDON ; Ø 16 mm - 0.844 g

Three pence



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Ira & Larry Goldberg Auctioneers, Beverly Hills, et de wildwinds.com

Au droit, buste couronné de la reine à gauche avec la rose des Tudor derrière la tête et la légende ELIZABETH D G ANG FR ET HIB REGINA (Elisabeth par la grâce de Dieu, reine d'Angleterre, de France et d'Irlande). Au revers, longue croix divisant un blason aux armes de France et d'Angleterre et la légende POSVI DEV ADIVTOREM MEV (j'ai fait de Dieu mon sauveur) ; Ø 19 mm - 1,50 g - 23,5 grains

Groat = 4 pennies = 4d



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de ebay Inc et de wildwinds.com

MICHELANGELO FLORIO ET LE MONNAYAGE DE SON ÉPOQUE

En italien grosso, en allemand groschen, en français gros ; il s'agit en fait d'un multiple du denier soit denarii grossi qui signifie grandes monnaies. Le groat anglais trouve peut-être son origine dans le gros tournois créé par saint Louis qui circula aussi en Angleterre. Au droit, le buste couronné de la reine à gauche avec la légende ELIZABETH D G ANG FRA ET HIB REG. Au revers, longue croix divisant un blason aux armes de France et d'Angleterre avec la légende POSVI DEV ADIVTOREM MEV ; Ø 24 mm - 1,966 g.

Sixpence = 6 pennies = 6d



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Ebay Inc et de wildwinds.com

Au droit, le buste couronné de la reine à gauche et la légende ELIZABETH D G ANG FRA ET HIB REG avec la rose des Tudor derrière la tête. Au revers, longue croix divisant un blason aux armes de France et d'Angleterre, surmonté de la date avec la légende POSVI DEV ADIVTOREM MEV ; Ø 26 mm - 2,677 g

Shilling = 12 pennies = 1s



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Freeman & Sear et de wildwinds.

À l'origine, le shilling est un petit poids d'or (1,3 g environ) employé comme mesure de valeur par les peuples germaniques. Ensuite comme unité de compte, valant 12 deniers, ou une pièce de monnaie de cette valeur. Au droit, le buste couronné de la reine à gauche avec la légende ELIZABETH D G ANG FRA ET HIB REG. Au revers, longue croix divisant un blason aux armes de France et d'Angleterre surmonté de la date et la légende POSVI DEV ADIVTOREM MEV ; Ø 31 mm - 6,024 g.

Half crown = 30 pennies = 2s 6d



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de CNG et de wildwinds.com

Au droit, le buste couronné de la reine à gauche tenant à droite un sceptre à gauche un globe et la légende ELIZABETH D G ANG FRA ET HIB REG. Au revers, longue croix divisant un blason aux armes de France et d'Angleterre et la légende POSVI DEV ADIVTOREM MEV ; Ø 20 mm - 1,380 g.

Quarter angel = 30 pennies = 2s 6d



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de DORCHESTER.

Monnaie en or. Au droit, l'archange Michel pourfendant le dragon ; représentation de Satan avec la légende ELIZABETH D G ANG FRANCI. Au revers, on observe un bateau sur des vagues portant un blason aux armes de France et d'Angleterre surmonté d'une croix qui sépare la lettre E d'une rose avec la légende ET HIBERNIE REGINA FIDEI ; Ø 17 mm - 1,187 g.

Crown = 60 pennies = 5s

La couronne apparaît lors de la réforme monétaire de Henri VIII en 1526 et valait cinq shillings. À l'origine la monnaie est émise en or (22 carats) et sous Edouard VI dès 1551 des couronnes d'argent sont produites. Sous le règne d'Elizabeth I, on trouve des couronnes d'argent et d'or.



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de CNG

Monnaie d'argent. Au droit on observe le buste à gauche de la reine couronné tenant un sceptre de la main droite et un globe crucifère avec la légende + ELIZABETH D G ANG FRA ET HIBER REGINA. Au revers, longue croix divisant un blason aux armes de France et d'Angleterre, avec la légende POSVI DEVM ADIVTOREM MEVM ; Ø 42 mm - 29,328 g.



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de museumvictoria Melbourne.

La couronne d'or avait un diamètre de 23 mm avec un poids de 2,774 g. Au droit le buste couronné de la reine avec la légende ELIZAB D G ANG FRA ET HIB REGI ; au revers, blason aux armes de France et d'Angleterre avec la légende SCVTVM FIDET PROTEGET EAM (le bouclier de la foi la protégera).

Half angel ou Angelot = 60 pennies = 5s



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Noble Numismatic

Monnaie d'or, au droit l'archange Michel pourfendant le dragon avec la légende ELIZABETH D G ANG FR ET HI REGINA. Au revers, on observe un bateau sur l'eau portant un blason aux armes de France et d'Angleterre surmonté d'une croix qui sépare la lettre E d'une rose avec la légende A

DNO FAC
Dieu fait e
Angel ou e

cgb.fr
Numismatique
Paris

A, Voici ce que
74 g.

Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Coin Archives, LLC

Monnaie d'or, au droit l'archange Michel pourfendant le dragon avec la légende ELIZABETH D G ANG FR ET HIB REGINA. Au revers, on observe un bateau voguant portant un blason aux armes de France et d'Angleterre surmonté d'une croix qui sépare la lettre E d'une rose avec la légende A DNO FACTVM EST ISTVD ET EST MIRABI ; Ø 30 mm - 5,096 g. L'ange est une monnaie d'or produite des 1461 avec une valeur de 80 pence, il valait 90 pence en 1526 puis 96 pence en 1544. En 1550 sous le règne d'Edouard VI l'ange valait 10 shillings, ce qui était toujours sa valeur sous Elizabeth I. Sur le droit de cette monnaie on peut voir l'archange Michel tuant le dragon avec une lance. Au revers, une embarcation, un blason aux armes d'Angleterre et de France surmonté d'une croix. A cette époque, les gens pensaient que les maladies étaient causées par les démons, ceux-ci associés au dragon étaient vaincus sur cette monnaie protectrice qu'on portait en médaillon ce qui explique qu'elle soit souvent perçue.

Half pound or half sovereign = 120 pennies = 10s

cgb.fr
Numismatique
Paris

*Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de CNG
et de wildwinds.com*

Monnaie d'or, au droit buste couronné de la reine à gauche avec la légende ELIZABETH D G ANG FRA ET HIB REGINA. Au revers, le blason aux armes de France et d'Angleterre surmonté d'une couronne et entre les lettres E et R, avec la légende SCVTVM FIDEI PROTEGET EAM ; Ø 28 mm - 5,473 g.

Rose-noble ou ryal = 180 pence = 15s

cgb.fr
Numismatique
Paris

*Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Museum Victoria
Melbourne*

Monnaie d'or, au droit on observe la représentation de la reine pratiquement de face, elle est couronnée, tient un sceptre de la main droite et un globe de la gauche. Elle est sur un navire qui porte un drapeau sur lequel on lit la lettre E. À hauteur de l'embarcation, la rose des Tudor qui justifie l'appellation de cette monnaie. On lit encore au droit la légende

MICHELANGELO FLORIO ET LE MONNAYAGE DE SON ÉPOQUE

ELIZAB D G ANG FR ET HIB REGINA. Au revers on observe une représentation radiaire avec un soleil radieux en son centre et une alternance de lions couronnés et de fleurs de lys en périphérie. On lit la légende suivante IHS AVT TRANSIENS PER MEDIV ILLORVM IBAT (mais Jésus, passant au milieu d'eux, allait son chemin) Ø 35 mm - 7,667 g.

Pound ou sovereign = 240 pence = 20s = £1

cgb.fr
Numismatique
Paris

La *pound* sous Elizabeth I montre au droit le buste couronné de la reine à gauche avec la légende ELIZABETH D G ANG FRA ET HIB REGINA ; au revers, le blason aux armes de France et d'Angleterre entre les lettres E et R et la légende SCVTVM FIDEI PROTEGET EAM. La majesté du souverain assis sur le trône et la large représentation de la fleur des Tudor cèdent à ce niveau du monnayage elizabethain à une représentation plus classique.

Le souverain apparaît sous le règne d'Henri VII, cette appellation devait refléter la splendeur d'une grande pièce d'or, un double ryal valant 20 shillings. La dénomination Souverain vient du portrait de large taille et d'une grande majesté qui figure sur les monnaies. Ce sont les premières pièces qui montraient le roi de face, assis sur un trône, avec réapparition du portcullis ; tandis que le revers présentait l'emblème royal sur un bouclier surmonté par la double rose des Tudor. Les souverains des origines étaient composés d'or à 23 carats (96%) et pesaient 240 grains ou une demi once Troy (15,6 grammes), avec un diamètre de 39 mm à 44 mm et un poids de 12,388 g à 15,460 g. Henry VIII altéra le titre de l'or contenu dans les souverains à 22 carats (92%), ce qui devint le standard pour les monnaies d'or (aussi appelées couronnes d'or) aussi bien en Angleterre qu'aux États-Unis. La production des souverains a été interrompue après 1604 et remplacée par les Unites (unités), et plus tard par les Laurels (laurés), puis par les guineas (guinées). Le souverain se voulait l'emblème même de la monarchie jusqu'aux règnes des reines Marie et Elisabeth où cette monnaie devient la pound ou pound sovereign pour faire place à une pièce encore plus grande en majesté le fine sovereign.

Fine sovereign = 360 pence = 30s = £1 10s

cgb.fr
Numismatique
Paris

*Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de Ira & Larry Goldberg
Auctioneers, Beverly Hills, et de wildwinds.com*

cgb.fr

MICHELANGELO FLORIO ET LE MONNAYAGE DE SON ÉPOQUE

Monnaie d'or, au droit la reine assise sur son trône tenant sceptre et globe, à ses pieds le portcullis et la légende ELIZABETH : D' : G' : ANG : FRA ET HIB REGINA ; au revers la rose des Tudor avec en son centre le blason royal aux armes de France et d'Angleterre et la légende A. DNO' . FACTV' . EST. ISTVD. ET. EST. MIRABIN. OCVLIS. NPS ; Ø 44 mm - 15,460 g.

Cette monnaie se caractérise par une plus grande finesse que la précédente quant à son style mais aussi quant à sa plus grande pureté en or (99%). Au droit, la reine sur son trône, tenant les attributs du pouvoir, à ses pieds, le portcullis. Au revers, la rose ouverte des Tudor, en son centre un blason aux armes de France et d'Angleterre, on y lit A DOMINO FACTUM EST ISTUD ET EST MIRABILIS IN OCULIS NOSTRIS soit : Ceci est l'œuvre du Seigneur et c'est merveilleux à nos yeux. La frappe de ce souverain a bénéficié de la technologie la plus moderne de l'époque, importée par des artisans italiens. C'est dans la netteté des petits détails, dans la beauté de cette pièce et dans sa qualité que se trouve la justification de son appellation. En quelque sorte cette finesse figure le passage du monnayage médiéval au monnayage moderne avec l'effacement de ces monnaies minces et légères de style et de graphie gothiques comme le suggérait Philip Grierson.

Michelangelo Florio vit dans la famille de John CROLLA-LANZA à Stratford on Avon à 150 km de Londres. John travaille les peaux et vend de la laine, il a huit enfants, il a perdu un fils qui s'appelait William, laissant une veuve et trois filles. Le vieil artisan se prend d'affection pour le jeune Michelangelo qui lui rappelle son enfant disparu, et se plaît à l'appeler William. Un des fils de John, Edmund, a quitté le village pour aller faire l'acteur à Londres. Edmund est peu instruit, mais sa diction et son accent sont parfaits. Michelangelo après avoir peut-être enseigné et dispensé des conseils de légiste, se joint à une compagnie théâtrale, *the chamberlain's men*, et arrive à Londres. En moins de vingt ans il écrit onze tragédies, seize comédies, dix drames historiques et d'innombrables poésies et sonnets. Quinze de ses œuvres trouvent leur décor en Italie. Une des premières comédies s'intitule... *Much ado about nothing*, ou *beaucoup de bruit pour rien* !... De 1599 à 1613, il fréquente le Globe Theater où déclame son cousin Edmund. Ses pièces y seront toutes représentées.

Michelangelo aurait confondu sa vie avec celle de son cousin pour rompre définitivement avec son hébraïcité et devenir pour toujours et officiellement anglais et chrétien. Depuis son enfance il n'a fait que fuir des dangers mortels à cause de son nom, de ses origines. Il est facile de comprendre qu'il ait souhaité, lui l'homme pourchassé, vivre en paix, en sécurité même si pour assurer ce dessein il lui fallut changer d'identité et de nom, à l'image de son temps et de son monde.

Juliette. - Ton nom seul est mon ennemi. Tu n'es pas ce nom, tu es toi-même. Qu'est ce qu'un nom ? Ce n'est ni une main, ni un pied, ni un bras, ni un visage, ni rien qui fasse partie d'un homme... Oh ! sois quelque autre nom ! Qu'y a-t-il dans un nom ? Ce que nous appelons une rose embaumerait autant sous un autre nom (...) renonce à ton nom ; et à la place de ce nom qui ne fait pas partie de toi, prends-moi tout entière.

Roméo. - Je te prends au mot ! (...) et je reçois un nouveau baptême. (...). Je ne sais par quel nom t'indiquer qui je suis. mon nom (...) m'est odieux à moi-même, parce qu'il est pour toi un ennemi : si je l'avais écrit là, j'en déchirerais les lettres.

Romeo et Juliette, acte II, scène II

La famille de sa mère résidant en Angleterre depuis longtemps avait anglicisé son nom en le traduisant littéralement : **Crollanza** en italien signifie : **Scrolla Lanza** (Lancia), Secoue la lance, en anglais : **Shakespeare**.

Shakespeare.

Il décède le 23 avril 1616, n'étant pas très connu alors, il fut inhumé dans l'église de la Trinité à Stratford on Avon ; alors que d'autres dramaturges comme Ben JONSON, Francis BEAUMONT eurent des funérailles imposantes et reposent dans l'abbaye de Westminster.

On lit cette épitaphe composée par lui-même sur sa pierre tombale :

*Mon ami, pour l'amour du Sauveur, abstiens-toi
De creuser la poussière déposée sur moi.
Béni soit l'homme qui épargnera ces pierres
Mais maudit soit celui violant mon ossuaire*

SFERRAZZA Agostino

RÉFÉRENCES

- Le professeur IUVARA qui a publié : « un Saggio dal titolo Shakespeare era italiano » <http://www.editorialeagora.it/rw/allegati/1.pdf>
- *Elizabeth I*, British Coinage reference at WildWinds.com WILDWINDS
- MUSEUMVICTORIA Melbourne Australie <http://museumvictoria.com.au/collections>
- WIKIPEDIA, l'Encyclopédie libre.
- La Moneta -La Moneta.it <http://numismatica-italiana.lamoneta.it>
- La monnaie magazine, *L'hégémonie du dollar espagnol*
- Philip Grierson, *Monnaies du Moyen Âge - l'Univers des Monnaies*.
- J. North, *English Hammered Coinage*, Spink & Son Ltd., London, 1963, North 2002 Pages
- Philip Skingley - Spink & Sons Ltd., *Coins of England and the United Kingdom*, Spink & Son Ltd., London, 2007, Spink 2571 Pages
- Giuseppe Montesano, *Repubblica*, 8 settembre 2010
- John Florio. *The Life of an Italian in Shakespeare's England* by Frances A. Yates, Cambridge University Press
- *Encyclopædia Britannica*, XI edizione, Cambridge University Press, 1911
- Florio's translation of Montaigne's *Essays*
- <http://www.shakespeareandflorio.net>
- *The Times*, quotidien de Londres 8 Avril 2004 rapporte que selon les études menées par le Prof. Martino Iuvra de Ustica qui occupe la chaire de Littérature Italienne à l'université de Palerme, William Shakespeare serait né à Messine.
- CIRCOLO NUMISMATICO MONTICELLO CONTE OTTO, *Introduzione alle monete medioevali: Veneto, Europa e bacino mediterraneo*, Editrice Veneta, 2009
- DE RUITZ MARIO, *Monete a Venezia nel tardo medioevo*, Canova 2001
- GAMBERINI DI SCARFEA CESARE, *Prontuario prezario delle monete, bolle e oselle di Venezia*, Arnaldo Forni Editore
- IVES H.-GRIERSON P., *The Venetian gold ducat and its imitations*, ANS, 1954
- PAPADOPOLI ALDOBRANDINI NICOLÒ, *Le monete di Venezia*, 1893-1919
- SACCOCCHI A., *Contributi di storia monetaria delle regioni adriatiche settentrionali (sec. X-XV)*, Esedra Editrice, 20
- Challis, C.E., *The Tudor coinage*,
- Josset, C.R., *Money in Britain*



MICHELANGELO FLORIO ET LE MONNAYAGE DE SON ÉPOQUE

- Shaw, W.A. (1896, reprinted 1967), *The history of currency 1251 to 1894: being an account of the gold and silver moneys and monetary standards of Europe and America, together with an examination of the effects of currency and exchange phenomena on commercial and national progress and well-being*.
- Bischoff, William, editor 1989. *The Coinage of El Perú*, New York: American Numismatic Society.
- *real de ocho* (1621–1700), Portal Fuenterrebollo. Retrieved on 20 March 2008 (Spanish) Information on the early coinage in Spanish America (and contemporary Spain).
- *Las casas de moneda españolas en América del sur*. Retrieved on 20 March 2008 (Spanish) On-line book detailing the history of the Spanish mints in South America.
- Carson, R.A.G. (1962), *Coins: ancient, mediaeval & modern*, London: Hutchinson, pp. 428–430, ISBN 0091048206
- Chalmers, Robert (1893), *History of currency in the British colonies*, London: Eyre and Spottiswoode for Her Majesty's Stationery Office, pp. 5–23, 101–105, 390–396
- Sédillot, René (1955), *Toutes les monnaies du monde*, Paris: Recueil Sirey, pp. 23–24, 171–172, 432–433
- Sumner, W.G. (1898), « *The Spanish dollar and the colonial shilling* », *American Historical Review* (The American Historical Review, Vol. 3, No. 4) 3 (3): 607–619, doi:10.2307/1834139, JSTOR 1834139
- Las casas de moneda españolas en América del sur, <http://www.tesorillo.com/articulos/libro/02.htm>, retrieved 2008-03-20 (Spanish) On-line book detailing the history of the Spanish mints in South America.
- Real de a Ocho (1621–1700), Portal Fuenterrebollo, <http://www.fuenterrebollo.com/faqs-numismatica/real-ocho-austrias-2.html>, retrieved 2008-03-20 (Spanish) Information on the early coinage in Spanish America (and contemporary Spain).
- *Standard Catalog of World Coins: Spain, Portugal and The New World*, by Krause-Mishler (2002) (Contributor: Daniel Frank Sedwick)
- Calbetó de Grau, Gabriel. 1970. *Compendio de las Piezas de Ocho Reales*. 2 volumes/tomos. San Juan, Puerto Rico: Ediciones Juan Ponce de Leon.
- Cayón, Adolfo, Clemente Cayón and Juan Cayón. 1998. *Las Monedas Españolas, Del tremis al euro, Del 411 a nuestros días*. Madrid
- *The Colonial Coinage of Spanish America An introduction* by Daniel Frank Sedwick
- Elena García Guerra y Donatella Strangio, *Reformas monetarias y monedas supranacionales durante las edades moderna y contemporánea españolas: el euro entre identidad nacional y globalización*. Working Paper n° 61, luglio 2009.
- BALDANZA B., TRISCARI M., *Le miniere dei Monti Peloritani*, Industria Poligrafica della Sicilia
- CARLI GIANRINALDO, *Delle opere del signor commendatore don Gianrinaldo Carli*, Tomo VII, Milano 1785
- CASTELLI GABRIELE LANCILLOTTO, *Memorie delle zecche di Sicilia*, 1775
- D'ANGELO FRANCO, *Cronaca Numismatica* n° 72, Olimpia 1996
- MAUCIERI DANILO, *Il pierreale di Pietro III d'Aragona*, Editoriale Olimpia 2008
- MAUGERI MARIO, *Cronaca Numismatica* n° 65, Olimpia 1995
- SCACCHI EUGENIO, *sulle iniziali dei Maestri di Zecca delle monete di Sicilia a partire da Re Carlo V*, 1921
- SPAHR RODOLFO, *La monete Siciliane dagli Aragonesi ai Borboni (1282 - 1836)*, Graz 1982
- SPAHR RODOLFO, *Le monete siciliane dai Bizantini a Carlo I d'Angiò (582 - 1282)*, Zurich 1976

- TARASCIO VINCENZO, *Siciliae Nummi Cuphici*, Taras Veriag 1986
- TRAINA MARIO, *Il linguaggio delle monete*, editoriale olimpia 2007
- VARESI A., *Monete Regionali Italiane - Sicilia*, Pavia 2001
- Konrad Klütz, *Münznamen und ihre Herkunft*, Vienna, moneytrend Verlag, 2004.
- Edoardo Martinori, *La moneta - Vocabolario generale*, Roma, Istituto italiano di numismatica, MCMXV (1915).
- *Eupremio Montenegro, Manuale del collezionista di monete italiane*, 29^a ed., Torino, Edizioni Montenegro, 2008.
- Krause, Chester L. and Clifford Mishler, *Standard Catalog of World Coins: 1801-1991*, 18^a ed., Krause Publications, 1991.
- https://www.herodote.net/Une_longue_succession_de_mariages_heureux-synthese-1917.php




Vous voulez développer la numismatique moderne française?
 Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?
 Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?
 Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?
 Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :
 - Plus de 3500 articles en ligne
 - Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

LES ESSAIS DE FABRICATION DES 5 ET 20 FRANCS 1942

L'étude des archives de la Monnaie de Paris, conservées au CAEF à Savigny-le-Temple, a permis d'apporter de nombreuses précisions dans l'édition du *Franc Archives* (THERET Dir., 2019).

Bien que les essais ne soient pas l'objet du livre, les documents qui les concernent aident à la compréhension du processus de création d'une nouvelle série monétaire. C'est bien sur la partie historique que le *Franc Archives* a mis l'accent, pour redonner vie aux pièces égarées dans les médailliers. Il n'y a pourtant là aucune découverte, car tous les documents sont libres d'accès au public depuis des décennies. Félicitons le travail effectué, le traitement des informations est tout à fait passionnant mais également difficile étant donné la nature et la quantité des documents à étudier. C'est l'occasion de mettre en évidence deux documents très intéressants concernant les essais de fabrication de 1942, qui nous éclairent sur la façon de travailler à la Monnaie de Paris pendant cette période.

Suite de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne le 3 septembre 1939, l'Assemblée nationale française adopte la nouvelle constitution de l'État français et donne les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940.

Afin de rétablir la circulation monétaire dans les zones libres et occupées, une nouvelle série de pièces est envisagée. Les petites valeurs seront aux types antérieurs, en zinc et en aluminium, et les pièces de 5, 10 et 20 francs seront quant à elles en cupro-nickel et à l'effigie du maréchal Pétain. Une large gamme d'essais en cupro-nickel est ainsi frappée fin 1940 à différents diamètres et poids avec des coins antérieurs, l'avant de 1939 pour l'Indochine et le revers de Turin de 1929. La pièce de 5 francs 1941 est la première conçue aux bons soins du graveur général Lucien Bazor. Pour les pièces de 10 et 20 francs, il est décidé de sélectionner le modèle par concours ouvert à tous les graveurs. Le 31 mars 1941, les autorités allemandes interdisent l'émission de pièces en cupro-nickel, dont la pièce de 5 francs Bazor. Le concours est ajourné. Les pièces de grosse valeur manquent toujours dans les transactions courantes. Le 15 mai 1942, le directeur des Monnaies E. Moeneclaey émet une note de service n°859 (SAEF G3-17 et SAEF H30-361) demandant la frappe d'une gamme d'essais en aluminium de poids et de diamètres différents. Pour décider des caractéristiques de la future 5 francs doivent être frappées des pièces au diamètre de 26, 27 et 28 mm et aux poids de 2.4 g, 2.5 g, 2.8 g et 3.0 g. Pour la future 20 francs doivent être frappées des pièces au diamètre de 31, 32, 33 et 35 mm et aux poids de 3.6 g, 4.0 g, 4.5 g et 5.0 g. Notez qu'une copie est destinée à Monsieur Michel, Chef du service administratif. Ces essais doivent être frappés avec des coins existants : 10 francs du concours, 2 francs bronze-aluminium, 10 francs argent, et des monnaies de diamètre inférieur en élargissant le listel. Le 18 mai, l'ingénieur chef de l'exploitation L. Davrainville confirme les instructions du directeur concernant les diamètres, poids et tirages des pièces à frapper et à transmettre au secrétariat. Dans la note de service n°1058 (SAEF H30-361) du 11 juin 1942, le directeur signale que les essais de fabrication en aluminium seront poursuivis pour la future pièce de 5 francs aux diamètres de 29 et 30 mm et aux poids de 2.8 g, 3.0 g et 3.2 g. Pour la future 20 francs aux diamètres

de 36 et 37 mm et aux poids de 4.5 g, 5.0 g et 5.5 g. Les exemplaires seront frappés avec des coins existants ajustés aux diamètres indiqués.

Les modèles du concours sont jugés le 10 juin 1942 et le type définitif de la 5 francs arrêté le 25 juin. Le 22 juillet, la fabrication de ces pièces est stoppée par les autorités allemandes. Aucune de ces monnaies n'auront été émises, seuls existent les essais du concours (10 et 20 francs), les essais de Bazor (5 et 10 francs) et les essais de fabrication (26 à 37 mm).



LES ESSAIS

DE FABRICATION
DES 5 ET 20 FRANCS 1942

Monnaies 30 (Pierre) : 5.29 g, 5.30 g
 Monnaies 37 (Pierre 2) : 5.29 g, 5.30 g
 Monnaies 42 (Pierre 3) : 5.28 g
 Modernes 25 (Michel) : -



35 mm : Essai 20 francs Turin 1938

Monnaies 30 (Pierre) : 3.60 g, 4.50 g, 4.99 g, 5.29 g, 5.34 g
 Monnaies 37 (Pierre 2) : 3.57 g, 4.50 g, 5.13 g, 5.29 g, 5.31 g
 Monnaies 42 (Pierre 3) : 3.63 g, 4.50 g, 4.97 g, 5.29 g
 Modernes 25 (Michel) : 3.98 g, 5.21 g



34 mm : Essai 20 francs Maroc AH1352

Monnaies 30 (Pierre) : 4.97 g, 5.02 g
 Monnaies 37 (Pierre 2) : 4.99 g, 5.01 g
 Monnaies 42 (Pierre 3) : 5.01 g
 Modernes 25 (Michel) : 4.69 g



33 mm : Essai 20 francs Turin 1938

Monnaies 30 (Pierre) : 3.55 g, 4.05 g, 4.48 g, 4.98 g
 Monnaies 37 (Pierre 2) : 3.56 g, 4.11 g, 4.54 g, 5.07 g
 Monnaies 42 (Pierre 3) : 3.58 g, 4.05 g, 4.52 g, 5.04 g
 Modernes 25 (Michel) : 3.55 g, 4.09 g



32 mm : Essai 5 dirhams Maroc AH1331

Monnaies 30 (Pierre) : 4.04 g, 4.52 g



Ainsi sommes-nous informés que des essais en aluminium, fabriqués avec des coins sans rapport avec la date ou la valeur, existent pour des diamètres de 26 à 37 mm. En ce qui concerne les essais, en particulier ceux de l'État français, la Compagnie Générale de Bourse a eu l'occasion de disperser deux collections très fournies et similaires : la collection Pierre en trois parties (*Monnaie 30* le 19 avril 2007, *Monnaie 37* le 22 janvier 2009, *Monnaie 42* le 28 janvier 2010) et la collection Michel (*Modernes 25* le 18 mars 2014). Celles-ci regorgent d'essais en tous genres qu'il convient de reclasser correctement grâce aux informations apportées par les archives.



37 mm : Essai 1 piastre Indochine 1931

Monnaies 30 (Pierre) : -
 Monnaies 37 (Pierre 2) : -
 Monnaies 42 (Pierre 3) : -
 Modernes 25 (Michel) : 5.18 g, 5.25 g



36 mm : Essai 1 piastre Indochine 1931

LES ESSAIS DE FABRICATION DES 5 ET 20 FRANCS 1942

Monnaies 37 (Pierre 2) : 3.58 g, 3.97 g
Monnaies 42 (Pierre 3) : 3.98 g
Modernes 25 (Michel) : 4.51 g



31 mm : Essai 5 francs Vézin 1933

Monnaies 30 (Pierre) : 3.63 g, 3.64 g, 4.01 g, 4.35 g, 4.40 g, 4.93 g, 4.96 g
Monnaies 37 (Pierre 2) : 4.04 g, 4.36 g, 4.42 g
Monnaies 42 (Pierre 3) : 4.03 g, 4.40 g
Modernes 25 (Michel) : 3.57 g, 4.35 g



31 mm : Essai 5 francs Lavrillier 1933

Monnaies 30 (Pierre) : 3.10 g, 3.62 g, 3.62 g, 3.99 g
Monnaies 37 (Pierre 2) : 3.62 g
Monnaies 42 (Pierre 3) : 3.61 g
Modernes 25 (Michel) : 3.04 g, 3.36 g



30 mm : Essai 10 francs hybride 1929/1939

Monnaies 30 (Pierre) : 2.89 g, 3.03 g
Monnaies 37 (Pierre 2) : 2.87 g
Monnaies 42 (Pierre 3) : 3.03 g
Modernes 25 (Michel) : 3.13 g



29 mm : Essai 50 centimes Indochine 1936

Monnaies 30 (Pierre) : 2.79 g, 3.17 g
Monnaies 37 (Pierre 2) : 2.79 g, 3.21 g
Monnaies 42 (Pierre 3) : 2.69 g
Modernes 25 (Michel) : 2.79 g, 2.98 g, 3.17 g, 3.21 g



28 mm : Essai 10 francs Turin 1938

Monnaies 30 (Pierre) : 2.37 g, 2.37 g, 2.73 g
Monnaies 37 (Pierre 2) : 2.31 g, 2.37 g, 2.78 g
Monnaies 42 (Pierre 3) : 2.28 g, 2.41 g
Modernes 25 (Michel) : 2.96 g, 2.98 g



27 mm : Essai 2 francs Morlon 1941

Monnaies 30 (Pierre) : 2.76 g, 3.03 g
Monnaies 37 (Pierre 2) : 2.80 g, 3.04 g
Monnaies 42 (Pierre 3) : -
Modernes 25 (Michel) : 1.79 g, 2.34 g, 3.02 g



26 mm : Essai 10 francs Simon 1941

Monnaies 30 (Pierre) : 2.46 g, 2.80 g, 3.00 g
Monnaies 37 (Pierre 2) : 2.51 g, 2.81 g, 2.99 g
Monnaies 42 (Pierre 3) : 2.50 g, 2.81 g
Modernes 25 (Michel) : 2.06 g, 2.46 g, 2.83 g, 3.00 g

La 10 francs Vézin 1941 existe en deux poids 2.0 g et 3.0 g pour 26 mm. Le concours des 20 francs 1941 existe également en deux poids 2.8 g et 5.0 g pour 30 mm. Ceux-ci ne font pas partie des essais de fabrication précédents.

Étant donné que chaque monnaie se retrouve à de multiples exemplaires dans ces collections, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une partie des échantillons transmise au service administratif. Cela garantit ainsi la provenance, la complétude et l'uniformité des séries. C'est une chance de pouvoir étudier un tel ensemble. Un fait marquant est que chacun de ces essais en aluminium a été fabriqué selon une gamme de poids, confirmant qu'ils ont été frappés à la même période, malgré les différences de millésimes (1912 à 1941), de pays (France, Indochine et Maroc) et de valeurs (50 centimes, 2, 5, 10, 20 francs, 1 piastre, 5 dirhams).

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques de ces essais. Les zones en rose correspondent à la note de service n°859 du 15 mai 1942. Pour les modules de 5 francs, les poids inférieurs à 2.4 g ne font pas partie de cette série. En effet, les essais de 10 francs Simon frappés du 3 au 6 juin

LES ESSAIS DE FABRICATION DES 5 ET 20 FRANCS 1942

1942 l'ont été aux poids de 2.4 g à 3.0 g et les poids de 1.8 g et 2.2 g de la 2 francs Morlon datent du 3 décembre, après l'arrêt des tests. Pour les modules de 20 francs ont été réutilisés, entre autres, des coins du Maroc en ajoutant simplement le mot ESSAI (Lec-182 et Lec-269). Le module de 34 mm complète la série des 5.0 g. Les zones en orange correspondent à la note de service n°1058 du 11 juin, avec un décalage de 2 mm en plus et autour des poids maximums de la première note. Pour les modules de 5 francs, des exemplaires ont été frappés jusqu'à 31 mm et réduits à 35 mm pour les modules de 20 francs. Ce sont des coins d'Indochine qui sont utilisés avec une bordure élargie (Lec-262 et Lec-311), seulement au poids de 5.2 et 5.3 g pour les plus grands diamètres. De nombreux procès-verbaux de frappes sont absents des archives, soit parce qu'ils n'ont pas été collectés, soit parce qu'ils ont été mal classés. Fort heureusement, les deux notes de service font état des tirages imposés pour ces essais, soit **20 exemplaires** pour chaque diamètre et chaque poids. Ils sont en effet très rares, et très peu d'exemplaires sont apparus sur le marché en dehors de ceux des collections Pierre et Michel.

Les flans sont constitués d'un alliage d'aluminium à 5% de magnésium. Cet alliage a été recommandé à Davrainville par l'Aluminium Français, le 21 juillet 1941 (SAEF H30/361). Après étude des caractéristiques mécaniques et mise au point du recuit et du brillantage pour la fabrication des flans, cet alliage est officiellement utilisé pour les monnaies circulantes par la note du 13 décembre 1941 (SAEF H30/361), ce qui confirme que les essais précédents n'ont pas été frappés aux millésimes inscrits sur les coins.

Le terme « essai de fabrication » est celui utilisé par le directeur dans les correspondances avec l'ingénieur et le graveur général. Il désigne la phase de test nécessaire pour valider les caractéristiques techniques de la monnaie avant la fabrication des coins au nouveau type. Pour cela sont simplement utilisés des coins antérieurs sans rapport avec la nouvelle monnaie. En plus des pièces listées ici, d'autres essais de fabrication ont été identifiés dans les collections Pierre et Michel, ils feront l'objet d'autres articles.

Laurent BONNEAU (zn1.com)

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDON Xavier, CHARVE Christophe, PERRIN Franck, THERET Philippe, *Le Franc les monnaies les archives*. Paris, éd. Les Cheval-Légers, 2019.
- Cgb.fr, Paris, vente sur offre, 19 avril 2007, *Monnaie 30 Collection Pierre*.
- Cgb.fr, Paris, vente sur offre, 22 janvier 2009, *Monnaie 37 Monnaies féodales, royales, modernes françaises et étrangères*.
- Cgb.fr, Paris, vente sur offre, 28 janvier 2010, *Monnaie 42 Monnaies féodales, royales, modernes françaises et étrangères*.
- Cgb.fr, Paris, vente à prix marqué, 18 mars 2014, *Modernes 25 Spécial essais et piéforts français, des colonies et du monde, Collection Michel*.
- LECOMPTE Jean, *Monnaies et jetons des colonies françaises*. Monaco, éd. Victor Gadoury, 2007 et 2014.
- Service des Archives Économiques et Financières, 471 Avenue de l'Europe, 77176 Savigny-le-Temple.

ESSAIS ALUMINIUM		1,8	2,0	2,2	2,4	2,5	2,8	3,0	3,2	3,6	4,0	4,5	5,0	5,3
Piastre 1931 Indochine	37													5,2
Piastre 1931 Indochine	36													5,3
20 Fr 1938 TURIN	35									3,6	4,0	4,5	5,0	5,3
20 Fr AH1352 Maroc	34												5,0	
20 Fr 1938 TURIN	33									3,6	4,0	4,5	5,0	
5 D AH1331 Maroc	32									3,6	4,0	4,5	5,0	
5 Fr 1933 VEZIN	31									3,6	4,0	4,5	5,0	
5 Fr 1933 LAVRILLIER	31							3,0		3,6	4,0			
10 Fr 1929/1939	30						2,8	3,0						
50c 1936 Indochine	29						2,8	3,0	3,2					
10 Fr 1938 TURIN	28				2,4		2,8	3,0						
2 Fr 1941 MORLON	27	1,8		2,2	2,4		2,8	3,0						
10 Fr 1941 SIMON	26		2,0		2,4	2,5	2,8	3,0						

Tableau de répartition des diamètres (en millimètres) en fonction des poids (en grammes).

LES VARIÉTÉS DE LA 5 FRANCS CÉRÈS 1870 BORDEAUX

La pièce de 5 francs Cérès 1870K recèle un grand nombre de variétés, que ce soit dans la gravure des feuilles au revers, la position des différents, le nombre de perles du grenetis, la police d'écriture de la signature à l'avvers ou l'orthographe de la signature elle-même. Une étude très approfondie de ces variétés est exposée et illustrée sur le site www.ceres-bordeaux.net.

L'auteur du site indique comment reconnaître les coins d'avvers et de revers qui ont été fabriqués en partie à Paris et en partie à Bordeaux.

Signe distinctif de l'avvers :

- signature avec sérif (**E.A. OUDINE F.**) = Paris
- signature sans sérif (**E.A. OUDINE F.**) = Bordeaux

Signe distinctif du revers :

- différent ancre = Paris

- différent étoile = Bordeaux

PCGS certifie les variétés suivantes :

159102	1870-K	Ancre
822222	1870-K	M 2:00 3 feuilles
259202	1870-K	M 2:00 4 feuilles
259205	1870-K	M 2:00 A.E. OUDINE
652687	1870-K	M 4:00 Sans sérif
822224	1870-K	M 4:00 Avec sérif
822219	1870-K	M 11:00 Croix
652688	1870-K	M 11:00 Croix/Etoile
652690	1870-K	M 12:00

Les monnaies envoyées pour certification recevront l'un des numéros précédents, qui sont les variétés majeures les plus évidentes. Il n'y a pas de numéro PCGS pour les différences de placement des légendes ou le nombre de perles du grenetis.



5Fr 1870-K, ancre, 3 feuilles, signature avec sérif
Exemplaire certifié PCGS MS64 (variété 159102)



5Fr 1870-K, M 2 :00, 3 feuilles, A.E. OUDINE sans sérif
Exemplaire certifié PCGS XF40 (variété 259205)

Laurent BONNEAU - PCGS Paris

LES LAURÉATS

Comme chaque année, se tient le concours de la meilleure monnaie, le Coin Of The Year (COTY) 2021. Cette année, compte tenu du processus de désignation, seront primées les monnaies émises en 2019.

Un panel et des personnalités du monde de la numismatique se sont déjà prononcés sur dix monnaies primées dans les dix catégories suivantes :



- meilleure monnaie en terme historique : Autriche - 100 Euro en or - Magie de l'or : or de la Mésopotamie



- meilleure monnaie pour un événement contemporain : États-Unis d'Amérique - 1 Dollar - 5 Once argent - 50^e anniversaire du premier pas de l'homme sur la Lune



- meilleure monnaie en or : Chine - 100 Yuan or - Art de la calligraphie chinoise



- meilleure monnaie en argent : États-Unis d'Amérique - 1 dollar - 5 Once argent - 50^e anniversaire du premier pas de l'homme sur la Lune



- meilleure monnaie au format écu : France - 10 Euro Argent - Rhodium - Les trésors de Paris ville lumière : la Tour Eiffel



- meilleure monnaie de circulation : Allemagne - 2 Euro bi-métallique - 30^e anniversaire de la chute du Mur de Berlin



- meilleure monnaie bimétallique : Autriche - 25 Euro centre en niobium et anneau en argent - L'Intelligence Artificielle



- meilleure monnaie en terme artistique : France - 10 Euro en argent - 30^e anniversaire de la chute du Mur de Berlin



- meilleure monnaie en terme d'innovation : Îles Cook - 20 Dollars en argent : l'extinction des dinosaures



- meilleure monnaie en terme d'inspiration : Royaume-Uni - 50 Pence en argent - Innovation en sciences : Stephen Hawking

Parmi ces dix monnaies, une monnaie sera choisie pour devenir la meilleure monnaie 2020. Le choix final de ce concours organisé par AIM Media et sponsorisé par *The Journal of East Asian Numismatics* sera dévoilé sous peu.

On rappellera que la France, plus précisément la Monnaie de Paris, avait obtenu cette récompense l'an dernier.

Sources images : AIM Media

Laurent COMPAROT

BANQUE DE FRANCE : LES BILLETS GRADÉS 65 ET PLUS CHEZ PMG

PMG est sans conteste la société de grading la plus sérieuse et qui correspond le mieux à nos critères : les évaluations de qualité sont généralement cohérentes et les écarts avec nos états de conservations peu nombreux.

Bien que sérieuse, PMG a toutefois un trou - d'épingle - dans sa raquette de classement. Il est vrai que cette particularité est très française mais elle est essentielle pour nos collectionneurs. Certains grades sont tout bonnement impossibles : mettre 65 ou plus sur un billet épinglé ne peut être réaliste (surtout s'il n'est pas indiqué « pinholes » au dos). De la même manière, des écarts de grades importants sur des exemplaires d'une même trouvaille laissent à penser qu'il y a... un problème. Soyez donc toujours attentifs et n'achetez pas les yeux fermés !

Le nombre grandissant de billets gradés permet d'avoir une image intéressante de la rareté nos billets « neufs ». Voici un récapitulatif par types des billets Banque de France gradés en 65 et plus.



F.	PMG65	PMG66	PMG67	PMG68	PMG69	PMG70
F.01						
F.02		2	1			
F.03	7	7	36	5	1	
F.04	16	51	2			
F.05	40	95	65	2		
F.06	1	3	2			
F.07	15	12	1			
F.08	19	95	56	3	1	

F.	PMG65	PMG66	PMG67	PMG68	PMG69	PMG70
F.09						
F.10						
F.11			1			
F.12	1	3	4			
F.13	40	139	70	5		
F.14						
F.15						
F.16						
F.17						
F.18	1		1			
F.19	29	95	123	16		
F.20	9	37	18	1		
F.21						
F.22						
F.23						
F.24						
F.25						
F.26	60	203	146	23		
F.27	8	41	14	1		
F.28	16	42	34	3		
F.28bis		2				
F.28ter						
F.29	2	3	1			
F.30						
F.31						
F.32	40	80	55	4		
F.34	4	6	3			
F.35	5	10	2			
F.36						
F.37						
F.38	1					
F.39	25	77	22			
F.40	36	73	36	2		
F.41	3	22	9			
F.42	9	20	7			
F.43						
F.44						
F.45						
F.46	1	3				
F.47						
F.48		1	1			
F.49	2					
F.50						
F.51						
F.52	2	2	2	1		
F.53			1			
F.54	1	1				
F.55						
F.56	8	30	7			
F.57	9	24	17			
F.58	2					
F.59						

BANQUE DE FRANCE : LES BILLETS GRADÉS 65 ET PLUS CHEZ PMG

F.	PMG65	PMG66	PMG67	PMG68	PMG69	PMG70
F.60			2			
F.61	25	58	43	4	1	
F.62	61	170	134	15		
F.63	27	96	51	7	1	
F.64	25	64	44	9		
F.65	29	93	37	4	1	
F.66	18	42	32	7		
F.66bis	4	36	59	2	1	
F.66ter	28	95	73	8		
F.67	19	109	104	14		
F.68	1	27	5		1	
F.69	29	133	91	7		
F.69bis	9	40	29	9		
F.69ter	8	17	25			
F.70	34	136	144	42	2	
F.70-2	1	1	5	1		
F.71	55	334	253	43		
F.72	42	56	19	2		
F.73	41	103	96	18	1	
F.74	40	80	63	19	1	
F.75	30	100	80	26	1	
F.76	96	327	177	49	1	

Alors, qu'en penser ? Aucun billet français en PMG70 ! Seulement 13 en PMG69...

D'une part les billets français, outre le fait qu'ils furent souvent épinglés d'office, ont longtemps été recomptés à la main, la marque laissée par ce comptage est généralement en haut à droite et permet d'ailleurs sur les billets neufs de constater qu'elle est bien la seule trace de manipulation.

D'autre part le nombre de billets français gradés est faible :

Le « Population Report » de PMG (<https://www.pmgnotes.com/population-report/>) qui répertorie tous les billets mis sous slab par leurs soins indique la France en 24^e position ! Quand la Chine grade 3 millions de billets, la Pologne 27 000 ou l'Indonésie 75 000, la France n'est qu'à presque 14 000. Statistiquement il est logique que le nombre de grades 69 ou 70 soit ridicule.

Reste un problème, pour les hauts grades, avec l'épingle. Un billet 65 et plus peut-il être épinglé ? Ou plutôt, un billet parfait mais épinglé peut-il être gradé 65 ou plus avec indication « pinholes ». En France, un billet épinglé ne peut en aucun cas être neuf, il est obligatoirement au mieux splendide...

Que l'on soit pour ou contre les slabs, ce tableau montre - si c'était encore nécessaire - que les billets français neufs sont rares. Mis à part quelques types classiques qui ont fait l'objet de trouvailles par le passé, ou les séries modernes, il est toujours difficile d'obtenir un exemplaire neuf. Cette tendance n'est pas nouvelle, mais elle s'accroît et les écarts de prix devraient encore augmenter.

Nous voyons de plus en plus de très hauts grades - à partir de 67 - réaliser des prix hors normes : certains collectionneurs, surtout à l'étranger, ne recherchent plus des types ou des dates, mais juste des hauts grades quel que soit le billet !

Jean-Marc DESSAL



SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
 Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
 More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

INTERNET AUCTION

Avril 2021



Date de clôture : 27 avril 2021

Closing date: April 27, 2021

cgb.fr
Numismatique
Paris

LIVE AUCTION

Avril 2021



Date de clôture : 6 avril 2021

Closing date: April 6, 2021

cgb.fr
Numismatique
Paris

MONETAE

*VENTE À PRIX MARQUÉS
FIXED-PRICE CATALOG*

*MONNAIES GRECQUES,
PROVINCIALES ET BYZANTINES
GREEK, PROVINCIAL AND BYZANTINE COINS*

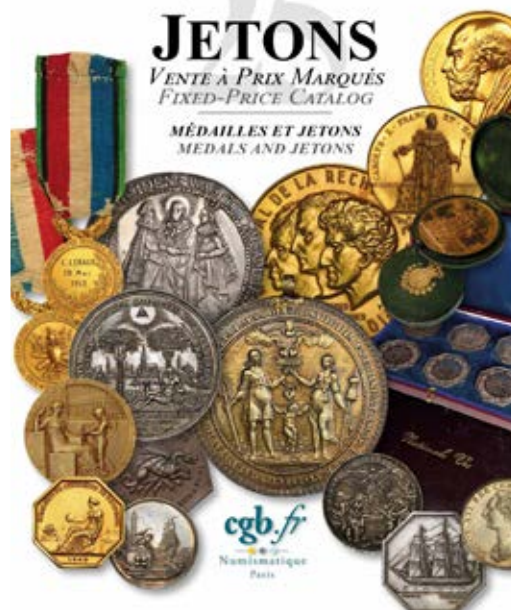


cgb.fr
Numismatique
Paris

JETONS

*VENTE À PRIX MARQUÉS
FIXED-PRICE CATALOG*

*MÉDAILLES ET JETONS
MEDALS AND JETONS*



cgb.fr
Numismatique
Paris